



Nicolas GALY

Production et compréhension de l'implicite dans le discours  
Une analyse de la communication intentionnelle

Mémoire de Master 1 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Philosophie

Parcours : Histoire de la philosophie et philosophie du langage

sous la direction de M. Denis PERRIN

Année universitaire 2014-2015





Nicolas GALY

Production et compréhension de l'implicite dans le discours  
Une analyse de la communication intentionnelle

Mémoire de Master 1 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Philosophie

Parcours : Histoire de la philosophie et philosophie du langage

sous la direction de M. Denis PERRIN

Année universitaire 2014-2015

## Remerciements

Je remercie Denis Perrin de m'avoir soutenu, par ses conseils et ses relectures attentives, depuis le choix de mon sujet jusqu'à la soutenance.

Mes remerciements vont aussi à Denis Vernant, pour m'avoir inspiré par ses cours le choix de mon sujet et pour avoir accepté d'être membre du jury.

Merci également à Fiona, pour *tout*, à mes parents pour leur soutien et à Amjad, Cyrielle et Fabien pour leur amitié et leur aide.

## Sommaire

---

<b>Remerciements</b>	<b>2</b>
<b>Introduction</b>	<b>6</b>
<b>Chapitre 1 : La théorie gricéenne de la communication</b>	<b>12</b>
Section 1 : la communication intentionnelle	13
Section 2 : Implicatures et Principe de Coopération	17
Section 3 : Les actes de langage indirects (Searle)	21
<b>Chapitre 2 : La Pertinence</b>	<b>24</b>
Section 1 : La communication intentionnelle chez Sperber et Wilson	25
Section 2 : Les inférences spontanées	31
Section 3 : La théorie de la pertinence	38
<b>Conclusion</b>	<b>46</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>48</b>

Le problème général de l'implicite [...] est de savoir comment on peut dire quelque chose sans accepter pour autant la responsabilité de l'avoir dite, ce qui revient à bénéficier à la fois de l'efficacité de la parole et de l'innocence du silence.

Oswald Ducrot, *Dire et ne pas dire*

## Introduction

Quelle est la fonction fondamentale de la langue ? Nous sommes passés au cours du XX<sup>e</sup> siècle, nous dit Ducrot<sup>1</sup>, d'une conception selon laquelle la langue sert à représenter la pensée à l'idée qu'elle sert à *communiquer*. Ce changement peut être attribué, selon lui, aux bouleversements qu'a subis la linguistique, et notamment à la révolution opérée par Saussure, qui en plus de délimiter précisément l'objet d'étude de la linguistique<sup>2</sup> a contribué à permettre de l'aborder dans toute sa complexité (psychologique, sociale, etc.). Nous pouvons ajouter à cela les attaques d'Austin contre « l'illusion descriptive »<sup>3</sup>, c'est-à-dire l'idée que « le rôle d'une affirmation ne pouvait être que de "décrire" un état de choses »<sup>4</sup>, idée que l'on retrouve de façon particulièrement explicite dans la préface de Russell au *Tractatus logico-philosophicus* : « l'affaire essentielle du langage est d'affirmer ou de nier des faits »<sup>5</sup>. Sur la base des travaux d'Austin et du Wittgenstein des *Recherches philosophiques*, la pragmatique, définie comme « l'étude des actes de communication »<sup>6</sup> s'est développée comme partie essentielle de la linguistique et de la philosophie du langage. La théorie des actes de discours, notamment, a contribué à dresser un tableau des usages du langage qui ne donne plus la priorité à l'affirmation et à la négation, mais les place dans des typologies où elles côtoient ordres, questions, promesses, etc.<sup>7</sup> Nous inscrivant dans les lignées de ces travaux, nous nous proposons donc d'étudier la communication verbale. Or, cette dernière se compose de plusieurs dimensions différentes. En premier lieu, il n'aura échappé à personne que les langues naturelles peuvent être conçues comme des *codes* permettant de combiner des *signes* selon des règles, c'est-à-dire ayant sémantique et syntaxe. Autrement dit, produire et comprendre des énoncés verbaux se ramène en partie à des opérations de codage et de décodage : il faut

---

<sup>1</sup> O. DUCROT, *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique* (1972), Paris, Hermann, 1991 (3<sup>e</sup> édition), p. 1.

<sup>2</sup> La langue, définie comme « système de signes exprimant des idées » et distinguée de la fois du langage et de la parole dans F. de SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1972, p. 33.

<sup>3</sup> J. L. AUSTIN, *Quand dire, c'est faire* (1962), trad. fr. G. Lane, postface de F. Récanati, Paris, Seuil, 1991 (1970), p. 39.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>5</sup> L. WITTGENSTEIN, *Tractatus logico-philosophicus* (1922), trad. fr. et préambule de G.-G. Granger, Paris, Gallimard, 1993, p. 14. Cette assumption de Russell est encore plus forte que ce qu'Austin désigne quand il parle d'illusion descriptive, puisqu'elle porte sur le langage tout entier et non les seules affirmations.

<sup>6</sup> D. VERNANT, *Introduction à la philosophie contemporaine du langage*, Paris, A. Colin, 2011, p. 93.

<sup>7</sup> Voir par exemple Searle qui distingue cinq types d'actes de langage : assertifs, promissifs, directifs, déclaratifs et expressifs. J. R. SEARLE, *Sens et expression : études de théorie des actes du langage* (1979), trad. fr. J. Proust, Paris, Minuit, 1982, chap. 1 : « Taxinomie des actes illocutoires », p. 39-70.

savoir passer du mot aux choses et réciproquement pour faire usage du langage. Par ailleurs, les travaux de Grice ont mis en avant une autre dimension, tout aussi essentielle, de la communication : la reconnaissance de l'intention du locuteur<sup>8</sup>, condition nécessaire et suffisante, selon lui, de la réussite de la communication. En effet, si nous arrivons à saisir l'intention de nous communiquer quelque chose, cette intention est *ipso facto* réalisée. Or, le contenu de ce qui est ainsi communiqué n'a pas nécessairement à être codé dans l'énoncé du locuteur. De nombreux exemples montrent le contraire et ont fait l'objet de diverses analyses théoriques, dont celle, fondatrice, de Grice, sur ce qu'il appelle les implicatures<sup>9</sup>, et la description par Searle des actes de langage indirects<sup>10</sup>. Ces analyses mettent l'accent sur la dimension inférentielle de la communication, certaines choses étant non pas immédiatement comprises, mais obtenues lors d'un processus inférentiel prenant l'énoncé en question comme l'une de ses prémisses. Ainsi, il est clair que le vouloir-dire du locuteur peut véhiculer beaucoup plus que ce qui est contenu, au sens le plus strict, dans son énoncé (ou tout autre chose, voire le contraire, comme dans le cas de l'ironie), ce que l'on peut décrire à l'aide de la distinction entre l'explicite et l'implicite.

Nous nous proposons dans ce travail de recherche d'étudier l'implicite dans le discours. Ce terme pouvant recouvrir une variété très large et diverse de phénomènes, il nous faut commencer par une définition provisoire qui nous permettra de distinguer plusieurs sortes d'implicites et ainsi de préciser notre objet d'étude. Nous pouvons construire une définition négative de l'implicite en partant de cette citation de Ducrot, qui s'applique à l'explicite : « par définition en effet, une information encodée, c'est, pour celui qui sait déchiffrer le code, une information manifeste, une information qui se donne comme telle, qui s'avoue, qui s'étale »<sup>11</sup>. Ainsi, l'implicite correspondrait à tout ce qui, tout en étant effectivement communiqué par un énoncé, n'y est pas codé, et donc qui, pour reprendre les termes de Ducrot, ne se donne pas comme tel. Or, ce qui est désigné par une telle définition recouvre un ensemble hétérogène de phénomènes, parmi lesquels figurent non seulement présupposés et sous-entendus, implicatures et actes de langage indirects, mais aussi tout ce qui résulte de processus comme l'enrichissement ou le transfert

---

<sup>8</sup> P. GRICE, *Studies in the way of words*, Cambridge (Mass.) ; Londres, Harvard university press, 1989, chap. 14 : « Meaning », p. 213-223.

<sup>9</sup> P. GRICE, *Studies in the way of words*, *op. cit.*, chap. 2 : « Logic and Conversation », p. 22-40.

<sup>10</sup> J. R. SEARLE, , *Sens et expression : études de théorie des actes du langage*, *op. cit.*, chap. 2 : « Les actes de langage indirects », p. 71-100.

<sup>11</sup> O. DUCROT, *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, *op.cit.*, p. 5.

sémantique, décrits notamment par Perry<sup>12</sup> et qui, comme le montre Récanati<sup>13</sup>, sont de natures complètement différentes de ceux impliqués dans les phénomènes précédents. Pour le dire autrement, les processus du second type contribuent à former « ce qui est dit » tandis que les premiers mènent à la constitution de « ce qui est communiqué »<sup>14</sup> (ou encore sous-entendu ou implicé). Ces deux ordres d'implicites peuvent légitimement constituer chacun un sujet d'étude à part entière. Nous prenons le parti dans ce travail de nous intéresser seulement à l'étude de ce qui est communiqué sans être dit. De ce fait, nous utiliserons dorénavant le terme « d'implicite » dans le sens restreint de « ce qui est communiqué sans être dit ». Pour délimiter plus encore notre objet de recherche, nous devons distinguer présupposés et sous-entendus. Catherine Kerbrat-Orrechioni définit les présupposés comme :

Toutes les informations qui, sans être ouvertement posées [...] sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif.<sup>15</sup>

Les sous-entendus sont quant à eux définis comme « toutes les informations qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné, mais dont l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du contexte énonciatif »<sup>16</sup>. De ce fait, et étant donné l'objectif, qui est avant tout de rendre compte de ce qui est tiré de ce qui est dit sans y résider, l'implicite que nous visons à étudier est compris dans cette définition du sous-entendu. Nous ne parlerons donc plus dans ce document des présupposés, réservant leur étude à des développements ultérieurs.

Parmi les différentes façons de rendre compte de ce qui est communiqué, le concept d'inférence tient une place centrale. De ce fait, l'objet de ce travail de recherche sera l'étude des processus inférentiels à l'œuvre lors de l'obtention de ce qui est communiqué afin de tenter de comprendre, d'une part, sur quels principes ils reposent (et

---

<sup>12</sup> Notamment dans J. PERRY, « Thought without Representation », *Proceedings of the Aristotelian Society, Supplementary Volumes*, Vol. 60, 1986, p.137-151 et 153-166, où l'auteur parle de « constituants inarticulés ».

<sup>13</sup> F. RECANATI, *Le sens littéral : langage, contexte, contenu* (2004), trad.fr. C. Pichevin, Paris ; Tel-Aviv, L'Eclat, 2007. Il y discute notamment la thèse selon laquelle ces processus ne sont pas nécessairement d'ordre inférentiels, alors que ceux impliqués dans les implicatures le sont.

<sup>14</sup> Nous adoptons cette distinction malgré le fait qu'elle soit l'objet de débats concernant le critère d'établissement de « ce qui est dit » et la notion de proposition minimale. Voir par exemple K. BACH, « Conversational Implicature », *Mind & Language*, Vol. 9, n°. 2, Juin 1994.

<sup>15</sup> C. KERBRAT-ORECCHIONI, *L'implicite* (1986), Paris, A. Colin, 1998, p. 25.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 39.

le statut qu'il faut accorder à de tels principes), et d'autre part, la façon dont ils fonctionnent : à partir de quels éléments ils opèrent (une « proposition minimale », certains indices non linguistiques, le contexte), comment ils sont déclenchés et arrêtés, la nature de ce qu'ils fournissent... Le problème central de ce travail sera donc de déterminer quels peuvent être les éléments théoriques à même de rendre compte de tous les phénomènes liés à la compréhension de l'implicite. Plus précisément, nous aurons à répondre à un ensemble de questions : peut-on avancer un principe (ou une série de principes) gouvernant la production et la compréhension de l'implicite dans le discours ? Sur quels mécanismes psychologiques s'appuient cette production et cette compréhension ? Comment ces mécanismes se déclenchent-ils et s'arrêtent-ils ? Quelle est la nature des composants linguistiques sur lesquels ils opèrent ? Que font-ils entrer en jeu d'extralinguistique et comment cela se combine-t-il aux composants linguistiques pour produire l'implicite ? L'enjeu est avec ces éléments théoriques de pouvoir non seulement fournir des principes d'explication de la façon dont les êtres humains arrivent à communiquer avec un succès relatif<sup>17</sup>, mais aussi de décrire précisément les processus à l'œuvre, de façon à pouvoir évaluer empiriquement l'adéquation des théories et sa cohérence avec d'autres théories (notamment les théories de la cognition en psychologie). En plus de l'intérêt évident qu'il y a à disposer d'une description d'une classe de phénomènes aussi fondamentale que la communication verbale implicite, approfondir ces questionnements nous permettra en premier lieu de rendre compte précisément de la distinction entre ce qui est dit et ce qui est communiqué, entre l'explicite et l'implicite. Par ailleurs, cette recherche sur l'implicite des discours mettra au jour, comme toute recherche liée à la pragmatique, la dépendance qui existe entre le discours et un ensemble d'exigences extralinguistiques, liées par exemple à la société dans laquelle nous évoluons, à la culture à laquelle nous nous rattachons, à des conventions de politesse, à un contexte politique, etc. Enfin, et plus largement, l'étude des processus pragmatiques impliqués dans les échanges verbaux permet d'avancer sur la voie de l'intégration des questions concernant le langage dans un cadre théorique plus large, concernant l'action en général.

Nous mènerons notre recherche sur les phénomènes d'inférences en commençant, dans un premier chapitre, par étudier leur théorisation telle qu'opérée initialement par

---

<sup>17</sup> Ou incroyablement surprenant si l'on pense au fait que la compréhension suppose d'attribuer des états mentaux au locuteur et si l'on se souvient des problèmes que peut poser à la philosophie l'intersubjectivité et tout ce qui est lié à la prise en compte d'autrui par le sujet.

Grice<sup>18</sup>. Ce dernier, en plus d'avoir montré le caractère fondamental de la reconnaissance de l'intention du locuteur dans la communication humaine, a été le premier à proposer un principe unificateur visant à expliquer de façon précise production et compréhension de l'implicite : le Principe de Coopération. Nous étudierons donc en détail sa théorie de la communication et de l'implicite. L'intérêt de cette étude est double. Tout d'abord, les analyses de Grice sont fondatrices et constituent un point de référence incontournable pour les auteurs qui se sont après lui intéressés à l'implicite et plus largement à la communication<sup>19</sup>. Par ailleurs, le Principe de Coopération constitue une tentative de poser un principe d'explication à une classe délimitée de phénomènes (les implicatures), ce qui lui donne une portée théorique importante, les problèmes liés à son statut et à son fondement étant liés avec des problèmes fondamentaux de psychologie et de sociologie (par quels moyens reconnaît-on l'intention d'autrui ? Comment une telle forme de coopération peut-elle exister et devenir contraignante ?). Dans un second chapitre, nous étudierons la proposition de Sperber et Wilson<sup>20</sup> d'intégrer les processus inférentiels dans un cadre théorique plus large, lié à une théorie de la cognition et capable d'articuler ensemble les deux modèles parfois conçus comme contradictoire : celui du code et celui de l'inférence. Leur travail repose sur le concept central de pertinence, défini comme une relation entre des effets cognitifs relativement aux efforts, et sur la thèse selon laquelle les opérations de l'esprit humain se font toujours sous la contrainte d'une maximisation de la pertinence. Ainsi, leur travail ne concerne pas uniquement la communication verbale, mais fournit des hypothèses qui peuvent s'appliquer à la cognition humaine en général, quel que soit le domaine considéré. L'étude de cette théorie sera capitale dans notre travail pour deux raisons. Tout d'abord, la théorie de la pertinence constitue une tentative de fonder des propositions de philosophie du langage telles que celle de Grice sur une base théorique qui relève de la psychologie, ce qui lui permet d'être évaluée non seulement en fonction de son adéquation empirique, mais aussi de sa cohérence avec d'autres propositions théoriques, tant en philosophie du langage qu'en psychologie. Ensuite, cet ancrage dans la psychologie confère aux thèses développées un statut particulier qui leur permet notamment d'avoir des conséquences testables empiriquement, ce qui ouvre des perspectives en termes de

---

<sup>18</sup> P. GRICE, *Studies in the way of words*, *op cit*.

<sup>19</sup> Les théories de Searle et de Sperber et Wilson, notamment, que nous étudierons ensuite, se basent directement sur celle de Grice. On peut aussi penser à K. KORTA et, J. PERRY, *Critical Pragmatics : An Inquiry into Reference and Communication*, Cambridge University Press, 2011.

<sup>20</sup> D. SPERBER et D. WILSON, *La pertinence. Communication et cognition* (1986), trad. fr. A. Gershenfeld et D. Sperber, Paris, Minuit, 1989.

recherche expérimentale. Nous aurons ainsi deux chapitres, découpés chacun en trois sections, le premier abordant la théorie de Grice et le second celle de Sperber et Wilson.

## **Chapitre 1 : La théorie gricéenne de la communication**

L'objet de ce premier chapitre sera d'étudier en détail les contributions de Grice à l'étude de la communication, et plus précisément de l'implicite dans le discours. Nous commencerons dans un premier temps par étudier la distinction qu'il fait entre signification naturelle et non-naturelle et qui le mène à énoncer une thèse fondamentale de l'étude des phénomènes de communication : l'idée que la reconnaissance de l'intention du locuteur est une condition nécessaire et suffisante de la réussite de la communication. Cela nous permettra de poser les bases sur lesquelles reposent aujourd'hui encore l'étude de la communication et relativement auxquelles se comprennent les problèmes particuliers concernant l'étude de l'implicite. Dans un second temps, nous exposerons le concept central de l'étude gricéenne de l'implicite : le Principe de Coopération. Nous verrons ainsi comment ce principe prétend expliquer à la fois la compréhension de l'implicite et sa production par un locuteur. Par ailleurs, il nous faudra questionner le statut de ce principe, ce qui, en plus de compléter l'étude de la théorie gricéenne, nous servira au chapitre suivant à justifier certains apports majeurs de la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson. Enfin, dans un troisième temps, nous étudierons un des plus célèbres prolongements de l'analyse de Grice : l'étude des actes de langage indirects opérée par Searle, qui constitue une tentative d'intégrer les intuitions gricéennes dans sa théorie des actes de langage, dont nous devons dire aussi quelques mots. Dans son ensemble, ce chapitre présente un double intérêt : tout en nous permettant d'étudier des analyses fondatrices de l'implicite dans le discours, il constituera la base sur laquelle nous pourrons appuyer notre propos du deuxième chapitre, la théorie de la pertinence ne pouvant se comprendre qu'à condition de saisir en quoi elle s'appuie sur les analyses antérieures et, surtout, en quoi elle prétend les amender et les compléter. Une remarque préliminaire, d'ordre méthodologique : l'analyse par Grice des nombreux exemples qu'il produit repose en grande partie sur ce que l'on peut appeler des « intuitions linguistiques ». Par exemple, ce qui est implicite par un énoncé ne pourra être justifié qu'en faisant appel à l'intuition du lecteur à ce sujet. Cela n'est pas problématique dans la mesure où l'objet même de l'analyse est la compréhension des discours, compréhension qui repose elle-même sur de telles intuitions. Une partie des critiques adressées à Grice reposera d'ailleurs sur la contestation de ses intuitions.

## Section 1 : la communication intentionnelle

Nous commençons donc par nous intéresser à la question de ce que le locuteur veut dire par « ce qu'il dit », ce que Grice nomme *speaker's meaning*, souvent traduit par « vouloir-dire du locuteur »<sup>21</sup>. L'analyse de Grice part de la comparaison entre des énoncés tels que, d'une part, « ces tâches signifient qu'il a la rougeole » ou « ce budget signifie que nous allons avoir une année difficile » et, d'autre part, « le fait que la cloche du bus sonne trois fois signifie qu'il est plein » ou « telle remarque signifiait que Smith considérait sa femme comme indispensable »<sup>22</sup>. La signification en jeu dans les premiers énoncés est dite naturelle, celle dans les seconds est dite non naturelle. Des différences majeures entre les deux types de cas justifient que l'on ait besoin de deux concepts de signification. Notamment, quand on dit qu'une chose en signifie une autre de façon naturelle, on pose l'existence d'une relation causale entre le signifiant et le signifié. De plus, on ne dira pas que ce qui est signifié l'est *par* le signifiant, et l'on ne pourra pas attribuer le fait de la signification à un individu. Enfin, ces énoncés n'autorisent pas de reformulations dans lesquelles ce qui est signifié figure entre guillemets, comme « ces tâches signifient : "il a la rougeole" ». Ces caractéristiques s'opposent point par point à celles des cas de signification non naturelle<sup>23</sup> : il n'y a pas de relation causale supposée entre le signifiant et le signifié (le conducteur du bus peut s'être trompé) ; on attribue la relation de signification comme étant le résultat de l'action de quelqu'un qui veut signifier quelque chose *par* l'énoncé ou l'action en question ; enfin, une reformulation consistant à mettre ce qui est signifié entre guillemets est possible (« Ces trois sonneries signifient "le bus est plein" »). Nous sommes donc face à des types bien distincts de signification. Étant donné que ce qui nous intéresse ici est la façon dont un locuteur arrive à signifier quelque chose à son interlocuteur, il nous faut comprendre ce qui caractérise en propre la signification non

---

<sup>21</sup> Nous adoptons ici cette traduction. Le concept de « *meaning* » constitue un défi pour la traduction française. En effet, l'analyse gricéenne repose, comme nous le verrons, sur la distinction entre différents types de signification : *word-meaning*, *sentence meaning* et *speaker's meaning*. Or, si traduire « *meaning* » par « signification » se justifie dans les deux premiers cas, la formule « signification du locuteur » n'est pas très heureuse et peut entraîner des confusions liés au concept français de signification, beaucoup moins polysémique que celui de *meaning*, ce dernier renvoyant non seulement à la signification, mais aussi au vouloir-dire et parfois plus largement à la volonté d'une personne (« *I didn't mean to do that* »). C'est pourquoi nous adoptons une autre option, au prix de la visibilité de l'analogie entre les différentes sortes de *meaning*.

<sup>22</sup> P. GRICE, *Studies in the Way of Words* (1989), *op. cit.*, chap. 14 : « Meaning », p.212-223. Les exemples qui suivent sont tous issus de ce chapitre.

<sup>23</sup> Nous écrirons parfois dans la suite du texte « signification<sub>nn</sub> » pour « signification non naturelle ».

naturelle. Autrement dit, il nous faut comprendre ce qui explique l'on accède à ce qui est signifié autrement qu'en supposant une relation causale avec le signifiant.

Ce n'est pas en effet parce que nous supposons que ce que fait ou dit une personne est causé par quelque chose que nous considérons qu'il veut nous signifier ce quelque chose. Nous ne cherchons pas la cause de l'énoncé (qui peut être un état mental, un évènement, etc.), mais ce qui est signifié *par* son moyen, autrement dit à ce que le locuteur entend signifier en s'exprimant. Nous cherchons à savoir ce que la personne *veut dire* (*means*). Ce sens du mot anglais *means* (vouloir dire) indique déjà ce qui est fondamental pour Grice dans la signification non naturelle : la notion d'intention<sup>24</sup>. Ce qui caractérise en propre la signification<sub>nn</sub> est, selon lui, le fait que, pour comprendre le locuteur, l'auditeur doit reconnaître son intention de produire chez lui un effet (une croyance ou une volonté d'agir)<sup>25</sup>. On ne nous a en effet rien signifié tant que l'on n'a pas reconnu une intention de signifier. Quelqu'un qui tombe par hasard sur un journal intime ne dira pas que son contenu lui est signifié. Pour autant, cette reconnaissance de l'intention, si elle est nécessaire, n'est pas suffisante. Il y a des cas où l'intention de produire un effet est reconnue, où cet effet est effectivement produit, et où pourtant nous ne dirions pas qu'il y a eu signification<sub>nn</sub>. Grice prend l'exemple d'Hérode présentant à Salomé la tête de Saint-Jean, ou encore celui d'un enfant qui « laisse voir à sa mère à quel point il est pâle »<sup>26</sup>. Dans ces cas-là, l'effet produit l'est par ce qui est présenté et aurait donc pu l'être indépendamment de toute intention de signifier de la part du locuteur. Ainsi, il nous faut rajouter comme caractéristique de la signification<sub>nn</sub> le fait que l'effet visé est censé se réaliser *par* la reconnaissance de l'intention qu'a le locuteur de le produire et non que cette intention soit reconnue indépendamment de sa réalisation. Il apparaît donc que ce qui caractérise la signification<sub>nn</sub> et en constitue une condition nécessaire et suffisante est ce que Searle appelle « l'intention réflexive »<sup>27</sup>, c'est-à-dire une intention qui, pour reprendre les mots de Récanati, « se réalise en se posant elle-même comme telle »<sup>28</sup>. Autrement dit, la

---

<sup>24</sup> L'unité du vocable permettant en outre de mettre en parallèle signification de l'énoncé et vouloir-dire du locuteur, ce qui permet notamment de poser la question du rapport entre signification linguistique et pragmatique, entre les dimensions codique et inférentielle de la communication verbale.

<sup>25</sup> Grice utilise les termes de locuteur et d'énonciation en un sens très large, qui ne se limite pas à ce qui est linguistique. Un locuteur doit ici être entendu comme quelqu'un qui produit quelque chose qui signifie de façon non naturelle. Ce qu'il produit est appelé « énoncé » même dans les cas où il n'est pas de nature linguistique.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 218.

<sup>27</sup> La formule se retrouve dans J. R. Searle, *Les actes de langage* (1969), trad. Fr. H. Pauchard, Paris, Hermann, 1972, p. 87.

<sup>28</sup> F. RECANATI, *La transparence et l'énonciation : pour introduire à la pragmatique*, Paris, Seuil, 1979, p. 174.

signification<sub>mn</sub>, ou communication intentionnelle, consiste selon Grice à avoir l'intention de produire une croyance ou une action par la reconnaissance de cette même intention.

Cette caractérisation pourrait apparaître satisfaisante telle quelle, mais Grice fait remarquer dans un autre chapitre de son ouvrage<sup>29</sup> que rien n'empêche de construire des contre-exemples analogues à ceux présentés plus haut, mais se situant à un niveau plus élevé. Il s'agit de cas dans lesquels l'intention de signifier est reconnue, fonctionne comme cause, mais où l'on constate le manque d'une condition de second niveau : il faudrait aussi que l'intention de faire reconnaître l'intention de premier niveau (celle de produire l'effet) soit reconnue à son tour pour ce qu'elle est et se réalise en vertu de cette reconnaissance. Grice montre que cela est requis par un certain nombre de contre-exemples, moins intuitifs que les premiers dans la mesure où le niveau de sophistication de l'interaction entre locuteur et auditeur a augmenté. Ces exemples semblent montrer que toute intention de signifier doit faire l'objet d'une intention de niveau supérieur. Or, il n'y a pas au premier abord de raison décisive permettant de considérer le système d'intentions réflexives comme complet à partir d'un certain niveau *n*. La seule chose qui nous empêche de poursuivre infiniment l'ajout de nouveaux niveaux d'intentions à la caractérisation de la signification<sub>mn</sub> est la difficulté croissante qu'il y a à inventer des contre-exemples. En effet, si la manière de procéder pour les fabriquer ne change pas fondamentalement, leur complexité les rend très rapidement incompréhensibles. Le risque de régression à l'infini qui apparaît est-il alors problématique ? Grice propose trois réponses. La première<sup>30</sup> consiste à considérer qu'au-delà d'un certain niveau la capacité des interlocuteurs à prendre en compte les intentions est nulle. Ainsi, la régression à l'infini, qui pose un problème d'un point de vue logique, serait non problématique en ce qui concerne les situations réelles de discours. Le fait que le niveau d'intention auquel il est pertinent de s'arrêter pour décrire une situation donnée puisse varier au cas par cas pouvant être vu comme un défaut conceptuel, mais aussi comme une richesse, dans la mesure où le discours ne répond manifestement pas, en situation réelle, aux exigences qu'un logicien pourrait formuler. La seconde<sup>31</sup>, conçue justement pour remédier au défaut que nous venons d'évoquer, consiste à rajouter une clause interdisant au locuteur d'avoir une intention « détournée », c'est-à-dire de vouloir signifier quelque chose sans qu'à un certain niveau cette intention soit reconnue. Cette solution a l'avantage de synthétiser, de façon

---

<sup>29</sup> P. GRICE, *Studies in the Way of Words*, op. cit., chap. 5 : "Utterer's Meaning and Intentions", p.86-116.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 99

<sup>31</sup> *Id.*

analogue à ce qu'il se passe lorsque l'on procède par récurrence en mathématiques, une infinité potentielle de niveaux d'intention. Ailleurs<sup>32</sup>, Grice propose de considérer l'existence d'une infinité d'intentions comme un optimum jamais réalisé, une sorte d'idéal régulateur correspondant à ce qu'est, théoriquement, la signification<sub>nn</sub>, mais n'est jamais qu'approché dans la pratique. Si Grice consacre autant d'efforts à ces problèmes théoriques, et si nous les développons ici, c'est que l'enjeu de ces tentatives de caractérisation précises du vouloir-dire du locuteur est de fournir un concept opératoire applicable à tous les phénomènes de communication. Or, les problèmes de régression à l'infini mis en avant par les contre-exemples menacent la possibilité de délimiter précisément les cas qui relèvent du vouloir-dire du locuteur des autres phénomènes de communication. La communication ne se résume en effet pas à la signification<sub>nn</sub> : un certain nombre de phénomènes ne relèvent pas de la communication intentionnelle, du vouloir-dire du locuteur, au sens strict, tout en relevant tout de même de la communication humaine au sens large. Les contre-exemples avancés par Grice en font partie<sup>33</sup>.

Maintenant que nous disposons des éléments composant la théorie gricéenne de la communication intentionnelle, nous pouvons aborder un point essentiel : celui du moyen par lequel nous accédons à l'intention du locuteur. Cette question est essentielle pour nous dans la mesure où la compréhension de l'implicite dans le discours repose sur la reconnaissance de cette intention, les processus inférentiels prenant comme point de départ le fait que l'intention du locuteur semble correspondre à autre chose qu'à ce qui est codé dans l'énoncé. Il nous faut donc, avant d'aborder l'étude de l'implicite, comprendre comment cette intention se manifeste lors de la communication, que quelque chose soit sous-entendu ou non. Grice propose<sup>34</sup> une reconstruction des processus permettant de passer d'énonciations prises comme signifiant naturellement quelque chose (un cri de douleur, par exemple) à des énoncés classiques signifiants de façon non naturelle. À l'aide d'une fiction qu'il présente comme analogue à celle d'état de nature dans les théories du contrat social, il part d'une situation de signification naturelle et décrit les étapes permettant, conceptuellement, de passer graduellement à de la signification<sub>nn</sub>. Une étape clé est la réalisation par celui qui perçoit le cri de douleur du fait que ce cri n'est pas émis « naturellement ». À partir de là, ce qu'il faut pour être dans une situation de

---

<sup>32</sup> *Ibid.*, chap. 18 : « Meaning Revisited », p. 283-303, p. 301.

<sup>33</sup> Nous traiterons des cas limites de la communication au sein du chapitre 2, car la théorie de la communication de Sperber et Wilson les intègre dans sa définition de la communication.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 290-297.

communication et non de tromperie est une certaine confiance envers celui qui émet le son. Cette confiance peut venir de divers éléments (connaissance du locuteur, contexte, etc.). Une fois rejetée l'hypothèse de la tromperie, il ne reste qu'une option pour expliquer l'émission du cri : l'idée que le locuteur l'a émis volontairement pour faire comprendre à l'auditeur qu'il est dans la situation correspondant à ce que ce cri signifie « naturellement ». Ce que nous permet de poser cette expérience de pensée, c'est que la reconnaissance de l'intention du locuteur repose à la fois sur un certain nombre d'éléments contextuels (la connaissance du locuteur, la situation d'énonciation, etc.) et sur les indices produits. Dans le cas de la communication verbale, ces derniers correspondent à l'énoncé linguistique. Ainsi, les informations qui y sont codées ainsi que le fait même de l'énonciation (le dit et le dire) tiennent une place importante dans les moyens de reconnaissance de l'intention, et donc de réussite de la communication. Plus largement, et pour résumer cette section, il semble que la compréhension de ce qui est signifié par un locuteur fasse appel à ce que Recanati nomme « le caractère *public* de la communication humaine »<sup>35</sup>. « Les intentions du locuteur doivent être entièrement publiques, et se montrer en pleine lumière, pour que la communication s'effectue en se faisant reconnaître ». Ce caractère public permet en plus de cela d'expliquer les processus à l'œuvre dans des phénomènes complexes comme les implicatures conversationnelles et les actes de langage indirects, que nous allons étudier maintenant.

## **Section 2 : Implicatures et Principe de Coopération**

Ce qui a été posé jusqu'à présent nous permet d'aborder des cas particuliers et exemplaires de signification non naturelle : les implicatures conversationnelles décrites par Grice<sup>36</sup>. Il s'agit de cas d'implicite où ce que signifie le locuteur ne réside pas dans la signification littérale<sup>37</sup> de l'énoncé produit (ce qui est dit), mais en est tiré grâce à un processus de type inférentiel dont la signification de l'énoncé ne constitue qu'une des prémisses. Grice en donne de multiples exemples. Nous pouvons pour commencer nous intéresser à celui du professeur d'université qui écrit une lettre de recommandation pour un

---

<sup>35</sup> F. RECANATI, *La transparence et l'énonciation : pour introduire à la pragmatique*, op. cit. p. 181.

<sup>36</sup> P. GRICE, *Studies in the Way of Words*, op. cit., chap. 2 : "Logic and Conversation", p.22-40.

<sup>37</sup> Qui relève aussi de la signification<sub>nn</sub>.

étudiant en philosophie. Le contenu de sa lettre se résume à « cet étudiant est assidu et a une bonne maîtrise du français ». Il est alors clair pour le destinataire de la lettre que cela sous-entend que cet étudiant n'est pas un bon étudiant en philosophie, ou en tout cas que, pour une raison ou pour une autre, le professeur qui envoie la lettre ne souhaite pas le recommander. Or, il est évident que si rien de tout cela n'a été *dit*, ce qui a été compris l'a été par la reconnaissance de l'intention du locuteur de le signifier. Nous sommes donc bien en présence d'un cas de signification non naturelle au sens de Grice, sans que les principes invoqués précédemment (la connaissance de la signification de la phrase et la confiance dans le locuteur) ne suffisent à rendre compte du passage de la phrase prononcée à ce qui est exprimé. Ce passage repose selon Grice sur le constat de l'incompatibilité entre ce qui est dit et le respect de maximes de conversation, qu'il rassemble sous le nom de Principe de Coopération. Ce principe prétend rendre compte des seules implicatures *conversationnelles*, c'est-à-dire non conventionnelles, les implicatures conventionnelles étant une forme d'implicite qui, selon la définition de Grice, ne nécessite pas d'inférence de la part de l'auditeur, mais sont « saisies intuitivement » à partir de la signification des mots<sup>38</sup>.

Le Principe de Coopération avancé par Grice pour expliquer les implicatures conversationnelles consiste en un certain nombre de maximes réparties en quatre catégories renvoyant à la façon dont Kant répartit les catégories de l'entendement<sup>39</sup> : quantité (ne pas en dire trop ou trop peu), qualité (ne pas dire ce que l'on sait être faux ou ce pour quoi l'on manque de preuves), relation (rester pertinent) et manière (éviter d'être obscur ou ambigu, être bref, être ordonné). Il fonctionne de la façon suivante : hors certains cas spéciaux (disputes, jeux...), nous nous attendons à ce que les interlocuteurs respectent ces maximes lors de toute tentative de communication. Cela s'explique par le fait que la conversation est considérée par Grice comme une forme d'agir coopératif, transactionnel : étant donné les buts des interactions verbales, on est en droit d'attendre un certain comportement de la part des acteurs, cette attente partagée étant à l'origine d'une coordination qui ne requiert aucune coordination explicite, mais n'en est pas moins remarquablement efficace. Grice propose d'ailleurs une version élargie de son Principe de Coopération, censée s'appliquer à toutes les formes de coopération<sup>40</sup>. Pour en revenir au

---

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 31.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 26-27.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 29. Ces éléments distinguent clairement le Principe de Coopération des catégories kantienne de l'entendement. En effet, il ne prétend en aucune manière être *a priori* ou correspondre à une structure de l'esprit humain régissant tout contenu qui se présente à lui. Il s'agit plutôt d'un principe « quasi contractuel »

cas de la communication verbale, si une maxime du Principe de Coopération apparaît de prime abord ne pas avoir été respectée, et ce de façon intentionnelle et publique (c'est-à-dire non dissimulée par le locuteur, comme dans le cas du mensonge), nous tentons malgré tout de concilier le respect du Principe de Coopération avec l'énonciation. Pour ce faire, nous procédons par inférence en prenant comme prémisses le respect du Principe de Coopération et le fait de l'énonciation, ainsi que d'autres éléments du contexte. Nous considérons alors comme conversationnellement impliqué ce qui permet d'accorder les propos du locuteur avec le Principe de Coopération. Ce processus d'inférence est rendu possible par le fait que le locuteur est censé savoir non seulement qu'on attend de lui qu'il respecte le Principe de Coopération, mais aussi que son auditeur sait qu'il le sait, et ainsi de suite. Ainsi, tout manquement peut à bon droit être interprété comme intentionnel et autorise l'auditeur à tirer une implicature, sauf annulation par le locuteur de l'inférence potentielle (par exemple s'il dit explicitement qu'il ne veut pas que l'on tire certaines conclusions)<sup>41</sup>. Grice donne de nombreux exemples de ces inférences. Nous n'en évoquerons ici que quelques-uns. Par exemple, si quelqu'un répond à une question de façon trop peu précise, nous supposerons qu'il n'en sait pas plus et donc que son respect de la maxime de qualité l'oblige à sacrifier celle de quantité. Dans le cas évoqué précédemment du professeur qui écrit une lettre de recommandation, cette explication ne tient pas, puisque le professeur est censé savoir si son étudiant est qualifié. Ainsi, dans ce cas-là, le non-respect d'une des maximes de quantité est expliqué par le respect de quelque chose d'externe au Principe de Coopération (ce qu'il convient ou non de dire explicitement dans une telle lettre), alors que dans le cas précédent il s'agissait de conflits entre des maximes de ce principe. Il y a aussi les cas d'ironies, qui requièrent que l'on dise ce que l'audience sait être faux afin qu'elle concilie cette fausseté manifeste avec le Principe de Coopération en supposant que l'on implique le contraire de ce que l'on dit. Nous pourrions multiplier les exemples à volonté, que ce soit en les empruntant à Grice, qui en donne au moins un par maximes et par type de cas (violation ou non d'une maxime, conflit ou non avec une autre maxime...), ou en les fabriquant nous-mêmes.

Cette possibilité de fabriquer des exemples à partir du Principe de Coopération constitue un argument de poids en faveur de sa justesse. En effet, le but est de rendre compte du fait qu'un locuteur peut prononcer une phrase en voulant dire quelque chose

---

correspondant à ce qu'il est habituellement raisonnable (ou rationnel), de faire en situation de discours et fournissant de ce fait un guide pour l'interprétation des énoncés

<sup>41</sup> Cette possibilité d'annuler une implicature correspond plus largement à un trait fondamental de l'implicite dans le discours : la possibilité de ne pas être tenu responsable de ce que l'on communique.

d'autre que ce que cette phrase signifie littéralement. Il faut donc que nous soyons en mesure de comprendre deux choses : comment un auditeur est capable de passer de la phrase prononcée à ce qui est implicé, c'est-à-dire de comprendre l'implicature (ce que nous avons vu plus haut), mais aussi comment un locuteur peut *produire* une telle implicature et s'attendre légitimement à être compris. Ces deux versants sont expliqués parallèlement par le Principe de Coopération chez Grice, car il correspond aux attentes et aux visées qu'ont (en général) les interlocuteurs. Cela veut dire qu'étant donné les visées du discours en situation « normale », nous sommes portés à supposer le respect de ces règles élémentaires. De ce fait, les interlocuteurs sont supposés non seulement attendre ce respect de toute production qu'ils reçoivent, mais aussi savoir que ce respect est attendu de leur part et donc adapter leurs énoncés en conséquence. Ce sont ces deux versants indissociables du Principe de Coopération qui lui permettent de comprendre comment la compréhension de l'implicite est possible : puisque locuteur et allocutaire se réfèrent aux mêmes maximes pour évaluer les énoncés, nous comprenons qu'il puisse y avoir un accord entre ce que l'on veut communiquer et ce qui l'est effectivement. La même chose qui d'une part autorise les inférences menant aux implicatures permet d'autre part au locuteur de prévoir comment ses énoncés seront interprétés et complétés par des implicatures. Bien entendu, l'interprétation n'est pas toujours aussi claire qu'il peut le paraître. Notamment, le fait qu'un manquement au Principe de Coopération soit manifesté de façon intentionnelle, ostentatoire, peut être douteux, et à partir de là l'auditeur peut s'interroger sur l'interprétation à accorder à un tel manquement. S'il s'avère qu'il n'était pas intentionnellement exposé, nous pouvons être par exemple en face d'un cas de dissimulation, ou encore de manquement involontaire. Loin de constituer une faiblesse de la proposition de Grice, cette capacité à rendre compte des malentendus qui peuvent avoir lieu entre interlocuteurs est au contraire un signe de son adéquation aux situations réelles de discours.

Nous disposons maintenant des éléments théoriques proposés par Grice pour la compréhension de l'implicite dans le discours. Malgré son intérêt indéniable (adéquation empirique, explication des phénomènes par un principe unificateur), il manque à l'approche de Grice une justification des maximes de conversations, tant en ce qui concerne leur forme (et l'organisation en quatre catégories analogues à celles de Kant) que pour leur contenu. En effet, ces maximes, et donc le Principe de Coopération lui-même, trouvent avant tout leur justification dans leur grande adéquation empirique, c'est-à-dire

leur capacité à rendre compte de l'implicite que l'on rencontre dans les discours et à en produire. C'est pourquoi Sperber et Wilson se proposeront par la suite de fonder la théorie gricéenne (largement amendée) sur des thèses de psychologie liées à des théories de la cognition, conférant par là un statut plus scientifique à ce qui chez Grice est de l'ordre du postulat. Avant d'en arriver là, nous allons maintenant faire un détour pour étudier un complément à la théorie de Grice, qui contribue à la compréhension de l'implicite dans le discours au sein d'une théorie majeure de la pragmatique : la théorie des actes de discours de Searle.

### **Section 3 : Les actes de langage indirects (Searle)**

Dans *Sens et expression*<sup>42</sup>, Searle développe une analyse de ce qu'il appelle les actes de langage indirects, en s'appuyant en grande partie sur les travaux de Grice. Comme nous l'avons vu, le Principe de Coopération prétend rendre compte des processus par lesquels les interlocuteurs produisent et reçoivent le discours. Il correspond donc à une réponse à la question : qu'est-ce qui pousse une personne à supposer que ce que veut dire un locuteur diffère du sens littéral de la phrase ? Searle, quant à lui, propose des principes permettant de décrire précisément les liens qui unissent les différents actes de langage, liens qui sont mobilisés lors de la production d'actes de langage indirects. Pour comprendre ce qu'est un acte de langage indirect, il faut donc avant tout avoir en tête les grandes lignes de la théorie des actes de langage de Searle. À la suite d'Austin<sup>43</sup>, ce dernier considère que toute énonciation revient à accomplir un acte qui possède dès lors des conditions de réussite et de non-défectuosité. Cela vaut évidemment pour les déclaratifs<sup>44</sup> (par exemple : « je vous déclare mari et femme »), mais aussi pour les promesses, les ordres, et même les assertions. En effet, au fil des conférences retranscrites dans *Quand dire, c'est faire*, Austin mettait en avant de plus en plus de raisons de douter du caractère tranché de la distinction entre énonciations performatives au sens strict (« je baptise », « je déclare »...) et énonciations constatives (« j'affirme »). La raison la plus intéressante pour nous ici est le fait que, tout comme les énonciations performatives, les constatives sont

---

<sup>42</sup> J. R. SEARLE, *Sens et expression : études de théorie des actes de langage*, op. cit.

<sup>43</sup> J. L. AUSTIN, *Quand dire, c'est faire*, op.cit.

<sup>44</sup> Nous adoptons ici la taxinomie de Searle, qui comprend cinq classes d'actes de langage : assertifs, promissifs, directifs, expressifs et déclaratifs.

susceptibles d'échouer, par exemple si ce qu'elles présupposent n'est pas vrai. Dans cette optique, Searle s'est attaché à dégager des règles permettant de rendre explicite ce que requièrent les grands types d'actes de langage pour ne pas échouer. Ces conditions sont de plusieurs types : de contenu propositionnel ; préliminaires ; de sincérité ; et essentielles<sup>45</sup>. Pour illustrer cela, prenons l'exemple de la promesse<sup>46</sup> : le contenu propositionnel doit concerner un acte futur du locuteur ; l'acte représenté dans ce contenu propositionnel doit apparaître au locuteur et à l'auditeur comme souhaitable pour l'auditeur, et il ne doit pas être évident qu'il serait accompli indépendamment de cette promesse (conditions préliminaires) ; le locuteur doit avoir l'intention d'effectuer l'acte en question (condition de sincérité) ; enfin, tout cela revient à contracter l'obligation d'effectuer cet acte (condition essentielle). Les autres actes de langage sont caractérisés par Searle selon le même schéma, ce qui permet d'en comprendre les spécificités à partir d'un nombre relativement restreint d'éléments<sup>47</sup>.

Cela étant posé, nous sommes en mesure de comprendre les observations de Searle sur les actes de langage indirects. Il s'agit de cas où ce qui est exprimé diffère par sa force illocutoire<sup>48</sup> (c'est-à-dire sa valeur dans le discours : ordre, requête, promesse, etc.) de ce qui est dit. Par exemple, si je dis « peux-tu attraper le sel ? »<sup>49</sup>, je formule une question, mais exprime principalement une requête. Dans cet exemple, l'acte de langage indirect est de même type que celui qui est direct et en diffère avant tout par son contenu propositionnel<sup>50</sup>. Il est aussi possible que la valeur illocutoire des deux actes soit différente. Par exemple, si je dis « il y a un courant d'air » (constatif) pour demander à quelqu'un de fermer la fenêtre (directif). On peut bien évidemment déjà rendre compte de ce qui se passe dans ces exemples à l'aide du Principe de Coopération, notamment en mobilisant la maxime de pertinence. Pourquoi mon interlocuteur me demanderait-il si je suis capable d'attraper le sel s'il ne voulait pas le sel ? Pourquoi me dire qu'il y a un courant d'air si ce n'est pour s'en plaindre et pourquoi se plaindre si ce n'est pour amener un changement ?

---

<sup>45</sup> La condition essentielle correspondant plus à une définition de l'acte de langage qu'à une véritable condition. Elle dit simplement ce à quoi revient l'accomplissement de l'acte, autrement dit quelle valeur il a dans le discours.

<sup>46</sup> J. R. SEARLE, *Les actes de langage*, op. cit. p. 105

<sup>47</sup> Ce qui a permis une formalisation de cette théorie dans J. R. SEARLE et D. VANDERVEKEN, *Foundations of Illocutionary Logic*, New York, Cambridge University Press, 1985.

<sup>48</sup> Le terme d'illocutoire est proposé par Austin, qui distingue trois niveaux dans les énoncés : locutoire, illocutoire et perlocutoire. Le niveau illocutoire correspond à la valeur qu'a l'énoncé dans le discours (ordre, promesse, etc.).

<sup>49</sup> Cet exemple et les suivants sont de Searle.

<sup>50</sup> Requête et question sont en effets tous deux des directifs. Une question peut en effet être vue comme une requête visant à obtenir une information (ici sur la capacité de l'auditeur à passer le sel).

Ainsi, l'auditeur infère, à partir de ce qui est dit et du contexte, ce qui est communiqué implicitement. Ce que remarque Searle et qui constitue un ajout à cette explication, c'est que dans chaque cas ce qui est dit correspond à une des conditions caractérisant l'acte de langage indirect impliqué. En effet, la capacité à produire un acte donné est une des règles préliminaires des actes de la classe des directifs. De même, l'expression d'un désir en est la condition de sincérité. Il apparaît, si l'on prend d'autres exemples, que ces observations peuvent être généralisées : les actes de langage indirects sont réalisés en énonçant une de leurs conditions de réussite. Searle fait cependant remarquer que cela ne veut pas dire qu'il *suffit* d'énoncer une de ses conditions pour accomplir un acte de langage de façon indirecte<sup>51</sup>. Notamment, certains actes de langage indirects peuvent être réalisés en énonçant une de leurs conditions sous forme de question, tandis que pour d'autres il faut que ce soit sous la forme d'une affirmation. De plus, deux formulations différentes d'une même règle sur un même mode peuvent ne pas avoir le même « potentiel illocutoire indirect ». Par exemple, « voulez-vous faire Q » n'est pas équivalent, dans la plupart des cas, à « désirez-vous faire Q ». De même pour « pouvez-vous faire Q ? » et « êtes-vous capable de faire Q ? ». Searle répond à ce problème en disant que les principes de communication coopérative ne fournissent qu'un cadre, au sein duquel certaines formulations vont être privilégiées et devenir usitées. Ainsi, il y a certaines conventions d'usage qui déterminent les formules par lesquelles il nous est effectivement possible de signifier indirectement quelque chose.

---

<sup>51</sup> J. R. SEARLE (1979) *Sens et expression : études de théorie des actes du langage*, op. cit., p. 90-97.

## Chapitre 2 : La Pertinence

En 1986 paraît un ouvrage de Dan Sperber et Deirdre Wilson intitulé *Relevance. Communication and Cognition*<sup>52</sup>. Il propose une théorie de la communication humaine s'appuyant en partie sur les thèses de Grice. Cependant, le travail de Sperber et Wilson est loin de relever uniquement de la philosophie du langage. Les deux auteurs ont eu pour ambition de donner aux thèses philosophiques permettant de comprendre la communication et la compréhension une assise dans le domaine de la psychologie. Ainsi, le concept central de l'ouvrage (celui de *pertinence*) trouve son origine dans des théories de la cognition, et les thèses centrales de l'ouvrage concernent avant toute chose l'économie de l'esprit humain. Ce travail nous intéresse ici à plusieurs titres. Tout d'abord, l'étude que font Sperber et Wilson de la communication (verbale ou non) contient celle des phénomènes d'implicite. Cela les amène à commenter et amender les thèses de Grice et à proposer une explication de ces phénomènes en cohérence avec la théorie de la cognition qu'ils avancent. Par ailleurs, un des objectifs principaux de l'ouvrage est de proposer une théorie qui intègre modèle du code et modèle inférentiel sans adopter un point de vue réductionniste à leur sujet. Autrement dit, les dimensions codique et inférentielle de la communication sont conçues comme deux aspects complémentaires dont il faut décrire l'articulation. Cela nous intéresse directement dans la mesure où nous étudions la frontière entre l'explicite et l'implicite, entre ce qui est dit et ce qui est communiqué, ces deux aspects pouvant chacun être décrits par l'un des deux modèles en question. Enfin, le caractère mixte du travail de recherche de Sperber et Wilson, entre la philosophie et la psychologie, donne à ses énoncés un statut particulier. Certaines conséquences peuvent prétendre être de l'ordre de la science expérimentale, être testées empiriquement et ainsi éclairer en retour l'étude de la communication. Il nous faut préciser qu'il n'y a pas chez Sperber et Wilson de séparation entre ce qui relève de l'implicite et ce qui est purement explicite. Au contraire, les phénomènes ne peuvent être classés que comparativement, sur une échelle continue entre explicite et implicite. C'est pourquoi, tout en développant ce point précis, nous étudierons l'implicite chez Sperber et Wilson dans le cadre plus général de leurs théories de la communication et de la cognition. Ce chapitre se composera de trois moments. Dans le premier, comme nous l'avons fait pour Grice, nous étudierons la théorie

---

<sup>52</sup> D. SPERBER et D. WILSON, *La pertinence. Communication et cognition* (1986), trad. fr. A. Gershenfeld et D. Sperber, Paris, Minuit, 1989.

de la communication de Sperber et Wilson, d'un point de vue relativement général et non restreint à l'étude de l'implicite. Nous exposerons dans un deuxième temps la théorie des inférences spontanées développée dans *La pertinence*. Cette théorie fait le lien entre la théorie de la communication (qui est dite ostensive-inférentielle) et la théorie de la cognition basée sur le principe de pertinence. Dans un troisième et dernier moment, nous étudierons le concept de pertinence et les thèses de Sperber et Wilson concernant la cognition humaine.

## **Section 1 : La communication intentionnelle chez Sperber et Wilson**

Sperber et Wilson proposent une conception de la communication qui repose sur deux éléments : le concept de *manifesteté* et la redéfinition de la communication intentionnelle. La *manifesteté* est définie comme le fait, pour une hypothèse, de pouvoir être représentée et acceptée comme vraie<sup>53</sup>. « Être manifeste, c'est donc être perceptible ou inférable ». Ce concept peut sembler très simple, mais ce qu'il apporte ne réside pas tant dans son contenu que dans la façon dont il se distingue de celui de *savoir*, auquel il peut sembler analogue à première vue. Tout d'abord, une hypothèse peut être manifeste sans être vraie. Cela est absolument fondamental dans la mesure où toute théorie de la communication doit être capable de traiter les cas de communication réussie basée sur des informations fausses, mais cependant partagées par les interlocuteurs. Rien n'empêche en effet qu'un groupe de personnes partageant des croyances fausses ou simplement infondées sur le monde parviennent à communiquer en se servant précisément de ces croyances fausses ou non fondées comme contexte ou pour produire des implicatures : par exemple, si l'on estime que seuls les « Français de souche » sont dignes de résider en France, on peut sous-entendre que quelqu'un n'en est pas digne en émettant simplement un doute sur son ascendance ; ou encore, on aurait pu à une époque sous-entendre le caractère évident d'une proposition en la comparant avec l'idée que la Terre se trouve au centre de l'Univers... Une autre différence est le fait que la *manifesteté* admet des degrés sur une échelle que l'on peut considérer comme continue et allant de la non-*manifesteté* à la représentation effective d'une hypothèse. Cela s'avèrera important quand nous aborderons les détails de la théorie de la pertinence, qui fait appel, en ce qui concerne la psychologie

---

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 65.

des interlocuteurs, à cette notion de degré. Enfin, la manifesteté est un concept plus faible que le savoir en ce sens qu'elle ne requiert pas que des hypothèses soient *effectivement* représentées. Il suffit qu'elles puissent l'être, qu'elles soient *représentables*. Cette idée de potentialité, de représentabilité des hypothèses, est ce qui distingue véritablement la proposition de Sperber et Wilson des théories auxquelles ils s'opposent. Au lieu de requérir la mutualité inatteignable d'un savoir<sup>54</sup>, la communication requiert selon eux seulement la manifesteté mutuelle de certaines hypothèses, cette manifesteté mutuelle étant atteignable très facilement par le partage d'environnements cognitifs définis comme l'ensemble des faits manifestes à un individu<sup>55</sup>. Ce que remarquent Sperber et Wilson, c'est qu'il n'est pas très difficile de s'assurer que des hypothèses soient manifestes à notre interlocuteur, et donc qu'elles sont mutuellement manifestes. Tout dépend évidemment du type d'hypothèse, mais on voit pour commencer que tout ce qui fait partie de l'environnement immédiat des interlocuteurs peut déjà être considéré comme manifestement mutuel (à un certain degré). Ensuite, comme nous allons le voir, l'ostension constitue un moyen efficace d'attirer l'attention d'une personne sur un fait, ce qui en augmente automatiquement le degré de manifesteté. Enfin, la communication étant une interaction entre des personnes, la réaction de l'allocutaire permet au locuteur d'évaluer la façon dont ses actes de discours ont été reçus, et donc soit de confirmer leur réussite soit de procéder à des réajustements, précisions, etc.

Nous sommes maintenant en mesure de comprendre la définition de la communication intentionnelle que proposent Sperber et Wilson. Ils partent de la distinction, déjà opérée par Grice, entre deux sortes d'intention en jeu dans la communication : une intention informative, qui est l'intention « de rendre manifeste ou plus manifeste à l'auditoire un ensemble d'hypothèses »<sup>56</sup>, et une intention communicative, qui est l'intention de « rendre mutuellement manifeste au destinataire et au communicateur que le communicateur a cette intention informative »<sup>57</sup>. Les cas de communication réussie mis en avant par Grice peuvent ainsi se ramener à des cas où l'intention informative se réalise par la reconnaissance de l'intention communicative. Cela supprime les difficultés de régression à l'infini<sup>58</sup> en posant que seules deux intentions qualitativement différentes entrent en jeu, dont l'une porte sur l'autre. La distinction supprime la nécessité de faire

---

<sup>54</sup> Cette idée correspond à la thèse du savoir mutuel, dont Sperber et Wilson trouvent des racines chez Grice et qu'ils critiquent pour lui substituer une version atténuée basée sur le concept de manifesteté.

<sup>55</sup> *Id.*

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 93. Cela correspond chez Grice à l'intention de provoquer une croyance ou une action.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 97.

<sup>58</sup> Voir *supra* p. 15.

porter les intentions les unes sur les autres puisque seule l'intention communicative a besoin d'être rendue mutuellement manifeste. Ainsi, cela laisse la possibilité de communiquer des choses qui ne sont pas manifestes au communicateur parce qu'il ne peut les juger vraies, ce qui correspond aux cas de mensonge, que nous traiterons plus en détail plus loin. Plus généralement, on peut remarquer que cela induit une asymétrie dans la communication qui a tendance à être niée (en partie) par les théorisations idéalisant son caractère ouvert (que ce soit celle de Grice ou la thèse du savoir mutuel). Cette asymétrie, Sperber et Wilson disent qu'il est nécessaire d'en tenir compte. Il serait faux en effet de croire que la communication requiert la coordination *symétrique* des personnes impliquées. Cette coordination serait très difficile, voire impossible, à réaliser en pratique, et ne correspond de toute façon pas à ce qui se passe en réalité. Quand nous communiquons quelque chose, nous n'avons pas besoin d'avoir à l'esprit les mêmes choses, de partager le même contexte. L'acte de communication est orienté, du communicateur au receveur, même si cette orientation est dynamique et, dans tout dialogue, s'inverse sans cesse. De ce fait, ce qu'il se passe correspond à une coordination asymétrique guidée par le communicateur, dont la production oriente le receveur vers certaines pensées, lui rend plus manifestes certaines hypothèses, etc.

Cette caractérisation de la communication, en plus d'être adéquate empiriquement et de pallier certains défauts de théories précédentes, permet de rendre compte de ce que l'on peut appeler les « aspérités » et, en un certain sens, les « défauts » de la communication. Il faut remarquer que les théories de la communication ont un écueil majeur à éviter : celui d'idéaliser les phénomènes qu'ils prétendent décrire<sup>59</sup>. Or, la théorie de Sperber et Wilson permet de rendre compte de phénomènes courants jusqu'alors laissés quelque peu de côté par des théoriciens du langage soucieux de traiter de cas « standards », idéaux, de communication. Nous prendrons deux exemples : la communication non intentionnelle ou accidentelle et la transmission non communicationnelle d'informations, puis nous traiterons d'un cas qui a pu être vu comme un cas de communication défectueuse, mais ne l'est pas dans le cadre de cette théorie de la communication : le mensonge. La définition de Sperber et Wilson permet en effet de considérer qu'il peut y avoir communication non intentionnelle. L'exemple qui est donné est le suivant : si je bâille pour signifier à quelqu'un que j'ai sommeil en voulant cacher que je le fais intentionnellement, nous ne sommes pas dans un cas de communication, car mon intention

---

<sup>59</sup>On peut penser par exemple à Searle, qui prétend que « tout ce que l'on peut vouloir exprimer peut être dit » dans SEARLE, J. R., *Les actes de langage*, op. cit., p. 55. Il s'agit du principe d'exprimabilité.

communicative n'a pas été rendue manifeste à mon allocataire. Par contre, si j'échoue à être discret, cette intention aura été rendue manifeste et j'aurai *communiqué* non intentionnellement l'hypothèse que je suis fatigué<sup>60</sup>. On voit que les nuances apportées par Sperber et Wilson à l'idée gricéenne selon laquelle les différents niveaux d'intentions devaient être rendus manifestes permettent de traiter ce genre de cas comme des cas de communication, même s'il peut être souhaitable de distinguer la communication intentionnelle de la communication non intentionnelle. Par ailleurs, la définition précise de la communication à l'aide des deux types différents d'intention nous permet aussi de caractériser les cas de transmission d'informations qui ne correspondent pas, au sens strict, à de la communication. Si l'intention informative se réalise sans que l'intention communicative soit rendue manifeste, il y a eu transmission réussie d'information sans communication. En un sens, nous pouvons dire que des informations ont été *transmises*, mais non *communiquées*.

Concernant le mensonge, nous pouvons confronter ce qu'en dit Searle dans le cadre de sa théorie des actes de discours et ce que nous permettent d'en dire Sperber et Wilson. Pour Searle, le mensonge n'est pas un type d'acte de discours en soi, mais correspond à une assertion défectueuse. En effet, la condition de sincérité garantit que, par définition, une assertion réussie et sans-défaut est sincère<sup>61</sup>. Or, il n'a pas échappé à certains commentateurs que l'on pouvait voir là une incursion de la morale dans ce qui ne devait être qu'une description théorique<sup>62</sup>. Sans aller ici jusqu'à proposer une théorisation alternative pour l'assertion en tant qu'acte de discours, nous pouvons faire remarquer que le mensonge correspond bel et bien, chez Sperber et Wilson, à un cas de communication réussie. En effet, nous avons, quand nous mentons, une intention communicative qui vise à rendre manifestement mutuelle une intention informative, cette dernière visant à rendre seulement manifestes (et non mutuellement manifeste) des hypothèses. Cela permet de penser assertion sincère et mensonge avec les mêmes outils théoriques, conformément à l'idée selon laquelle celui qui ment fait un acte de communication aussi complet et aussi réussi que celui qui dit la vérité. De plus, nous sommes alors en mesure d'analyser le mensonge comme un cas particulier d'assertion qui peut avoir ses spécificités, et ainsi préciser l'analyse afin de rendre compte de ces spécificités (par exemple le fait qu'il est

---

<sup>60</sup> SPERBER, D. et WILSON, D., *La pertinence : communication et cognition*, op. cit., p. 101.

<sup>61</sup> SEARLE, J. R., *Les actes de langage*, op.cit., 1972, p. 108-109.

<sup>62</sup> VERNANT, D., *Discours et vérité : analyses pragmatique, dialogique et praxéologique de la véridicité*, Paris, Vrin, 2009.

exclu que l'intention informative soit de rendre les hypothèses *mutuellement* manifestes, alors que ce n'est pas exclu dans les autres cas).

Pour compléter ce compte-rendu de ce qu'est communiquer pour Sperber et Wilson, il nous faut parler de l'*ostension*. Ces derniers considèrent que la communication intentionnelle repose sur l'ostension, un comportement ostensif étant défini comme « un comportement qui rend manifeste une intention de rendre quelque chose manifeste »<sup>63</sup>. Il est clair avec cette définition que la communication intentionnelle est un cas d'ostension (parmi d'autres), le comportement ostensif étant à l'origine du déclenchement de processus inférentiels. Sperber et Wilson parlent en effet de communication ostensive-inférentielle, car ils soutiennent que ce que l'on appelle communication inférentielle et communication ostensive sont une seule et même chose, selon qu'on l'envisage du point de vue du communicateur ou du receveur<sup>64</sup> : le premier fait un acte d'ostension, ce qui amène le second à produire des inférences. Nous verrons ultérieurement, à l'aide du principe de pertinence et de la théorie des inférences qui l'accompagne, comment Sperber et Wilson expliquent la production et la compréhension de l'implicite dans le discours. Notons simplement ici que l'enjeu est pour eux d'être en mesure d'expliquer les inférences qui ont été tirées de tel ou tel énoncé dans un certain contexte. Cela, la théorisation des implicatures de Grice permet de le faire *ex post facto*<sup>65</sup>, et il suffirait d'amender quelque peu son Principe de Coopération pour affiner la description là où l'on réussit à la mettre en défaut. Le problème qui se pose est que nous ne disposons alors pas de principes permettant d'expliquer pourquoi telle inférence et non telle autre a été tirée. Le raisonnement que nous échafaudons pour expliquer une implicature donnée n'explique ni le choix des prémisses ni le déroulement précis du processus inférentiel. D'autres prémisses auraient pu être mobilisées et les inférences auraient pu privilégier d'autres moyens de satisfaire le Principe de Coopération... L'enjeu est donc, pour la théorie de la pertinence, de fournir un principe expliquant véritablement le choix des prémisses et les inférences opérées, et cela en s'appuyant sur une théorie de la cognition permettant d'expliquer ce qui motive les efforts de l'esprit humain (car inférer revient à faire un effort).

---

<sup>63</sup> SPERBER, D. et WILSON, D., *La pertinence : communication et cognition*, op. cit., p. 81.

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 88.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 146.

Avant de conclure, il faut dire quelques mots de la distinction et de l'articulation entre les aspects codiques et inférentiels de la communication. Nous avons vu que Sperber et Wilson considèrent toute communication intentionnelle comme inférentielle (ostensive-inférentielle). Pour autant, il est évident qu'une grande part de cette communication, la communication verbale, a une dimension codique. En effet, comprendre les énoncés langagiers fait intervenir syntaxe et sémantique. Même si l'on prétend que cela ne suffit pas et que des processus d'ordre pragmatique sont déjà nécessaires pour obtenir une forme propositionnelle, évaluable, de ce qui est dit<sup>66</sup>, il reste qu'un des aspects de la compréhension repose sur un décodage qui fournit une base aux processus inférentiels. Sperber et Wilson, en traitant de la communication en général, permettent de penser les spécificités de la communication verbale et ainsi de comprendre le rôle que joue la dimension codique dans la compréhension des énoncés. L'idée principale est la suivante : la production d'un énoncé linguistique correspond à un cas particulier d'ostension<sup>67</sup>. Nous manifestons effectivement, en parlant (ou en écrivant), l'intention de rendre quelque chose manifeste, ne serait-ce que le contenu informationnel de notre énoncé. Cela signifie que la dimension codique de la communication verbale est subordonnée à la dimension inférentielle<sup>68</sup> et que le langage, avec sa dimension codique, n'est qu'un des moyens que nous utilisons pour communiquer. Il s'agit bien évidemment d'un moyen privilégié, dont l'étude requiert de le considérer dans ce qu'il a de spécifique et d'autonome, qui ne se résume pas à son utilisation dans la communication ostensive (comme le fait la linguistique, et plus particulièrement la grammaire générative). Si l'on peut dire que la notion d'ostension est plus fondamentale pour comprendre la communication intentionnelle que celle de code, il reste que les deux modèles, celui du code et celui de l'inférence, sont tous deux valables et irréductible l'un à l'autre. Le travail de Sperber et Wilson permet de délimiter leurs champs respectifs, afin que l'étude de l'implicite et des inférences n'empiète pas sur le champ de la grammaire et de la linguistique.

Nous venons d'exposer une théorie de la communication humaine qui a l'avantage de résoudre un certain nombre de difficultés qui se sont posées à partir des

---

<sup>66</sup> On peut penser à François Récanati, qui défend cette thèse dans RECANATI, F., *Le sens littéral : langage, contexte, contenu*, op. cit.

<sup>67</sup> SPERBER, D. et WILSON, D., *La pertinence : communication et cognition*, op. cit., p. 86.

<sup>68</sup> Ce qui ne veut pas forcément dire que le code linguistique se soit formé à partir d'une base ostensive-inférentielle. Sperber et Wilson discutent cette hypothèse et, sans véritablement la réfuter, la qualifient de fiction, sans doute du fait de son caractère non vérifiable.

travaux de Grice et de ses successeurs. Cependant, la force de la théorie de la pertinence ne réside pas seulement dans le fait qu'elle permet une description précise et satisfaisante des phénomènes de communication, mais aussi dans le fait qu'elle s'appuie sur une théorie de la cognition permettant de fonder théoriquement ses concepts clés (notamment celui de pertinence) et éventuellement d'appliquer ses découvertes à d'autres champs de la cognition humaine. Nous allons donc dans les sections suivantes nous attacher à présenter cette théorie de la cognition. Nous commencerons par traiter de la théorie des inférences de Sperber et Wilson, puis nous analyserons le concept de pertinence.

## Section 2 : Les inférences spontanées

Sperber et Wilson proposent une caractérisation de la communication qui, nous l'avons vu, se base pour une grande part sur les apports de Grice. Leur proposition parvient, entre autres apports et à la suite de celle de Grice, à rendre compte de la dimension *sociale* de la conversation et ainsi, avec par exemple les travaux de Putnam<sup>69</sup>, contribue à enrichir l'étude du langage et du discours comme objets sociaux. Cependant, la compréhension et la production des discours relèvent aussi de la psychologie, dans la mesure où il est nécessaire d'expliquer ce qui permet aux individus de passer d'un signal consistant en des sons ou des formes à une idée de ce qu'un autre individu a l'intention de leur communiquer. Or, cela comporte plusieurs opérations : le décodage du signal par le système nerveux<sup>70</sup> et la compréhension de l'énoncé ainsi obtenu. C'est sur ce dernier point que la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson fournit l'apport le plus important. Elle permet de comprendre comment s'opère la reconnaissance de l'intention du locuteur qui produit un stimulus ostensif en vue de communiquer. La théorie explique en détail les processus impliqués à l'aide d'un principe unique doté d'une certaine plausibilité psychologique<sup>71</sup> : le principe de pertinence. Avant d'expliquer ce principe et son intérêt en ce qui concerne l'étude de la communication, et parce que la communication (ostensive-

---

<sup>69</sup> Qui parle de division du travail linguistique dans H. PUTNAM, « The Meaning of "Meaning" », in A. C. Love (éd.), *Minnesota Studies in Philosophy of Science*, vol. 7, 1975, p. 131-193.

<sup>70</sup> Ce qui se fait à l'aide des organes sensoriels et de ce que Sperber et Wilson appelle « module linguistique » et décrivent, sur la base des travaux de Fodor, comme un système périphérique, par opposition à la compréhension en elle-même qui se fait à l'aide du système central.

<sup>71</sup> Cette plausibilité vient de l'ancrage des travaux de Sperber et Wilson dans des travaux de psychologie cognitive.

inférentielle) fait appel à des inférences s'appuyant sur un contexte, il nous faut détailler cette notion d'inférence. Nous allons donc maintenant voir la théorie de la déduction informelle que proposent Sperber et Wilson. Nous ferons au passage un point sur la notion de force, étant donné qu'elle entre en jeu dans la description des effets des inférences. Cela nous permettra dans la section suivante de traiter du concept de pertinence en disposant de tous les éléments nécessaires à son étude.

La théorie de la communication nécessite que l'on comprenne la façon dont nous faisons des inférences spontanées à partir des énoncés (ou stimuli) reçus. Ces inférences produisent deux types d'effets : la compréhension de l'intention du locuteur et la modification de notre représentation du monde. Ce qu'il faut remarquer dans un premier temps, c'est que les inférences spontanées utilisées lors de la compréhension ne sont pas de nature démonstrative. En effet, comprendre un interlocuteur revient à inférer son intention informative à partir des indices qui nous sont fournis, parmi lesquels, dans le cas de la communication verbale, l'énoncé linguistique et ce qui y est codé. Cependant, il y a un risque d'erreur lié au fait que n'importe quel stimulus ou énoncé peut vouloir dire autre chose que ce que nous en avons déduit. Cela est très clair en ce qui concerne la communication ostensive non verbale, mais n'est pas moins vrai de la communication verbale. Un exemple intéressant à ce sujet est donné par Sperber et Wilson<sup>72</sup> : c'est celui d'un homme qui, au moment de partir vivre en URSS et du fait de la censure, convient d'un code avec un ami : s'il écrit à l'encre noire, ce qu'il écrit devra être pris littéralement, et s'il écrit à l'encre violette, il manifestera ainsi qu'il y a de la censure et donc que le contenu de son message ne devra pas être pris au pied de la lettre. Or, la lettre qu'il envoie est écrite à l'encre noire et ne contient que des louanges de l'URSS, avec cette simple mention à la fin : « on trouve absolument de tout dans les magasins sauf, il est vrai, de l'encre violette »<sup>73</sup>. Comment cet énoncé doit-il être compris ? On voit clairement qu'il n'y a pas de façon univoque de passer déductivement de l'énoncé pris comme prémisse à la conclusion (par exemple : « cet homme subit la censure »). Toute conclusion peut être tirée à tort et ne pas correspondre à l'intention de celui qui écrit. Peut-être veut-il seulement dire par là qu'il ne sera pas en mesure de s'exprimer comme prévu, mais que néanmoins l'URSS est un beau pays ; ou peut-être veut-il dire que tout ce qu'il a écrit au-dessus est

---

<sup>72</sup> Cet exemple est utilisé dans l'ouvrage pour montrer que le principe de pertinence s'applique en toute circonstance et même quand un message est strictement codé. Cependant, il exemplifie tout aussi bien notre propos actuel.

<sup>73</sup> SPERBER, D. et WILSON, D., *La pertinence : communication et cognition* (1986), *op. cit.*, p. 255.

faux... Sans aller jusqu'à des cas extrêmes comme celui-là, une simple réflexion sur des exemples quotidiens de communication montre que la compréhension n'est pas un processus purement déductif. En effet, comprendre mobilise à la fois l'énoncé produit et un certain nombre d'éléments contextuels, la mobilisation de ces derniers n'obéissant à aucun procédé algorithmique ou simplement nécessaire. Elle est fonction du contexte disponible à ce moment-là, de notre attention, de ce qui précède l'énoncé, en somme d'une apparente infinité potentielle d'éléments dont on ne peut dresser la liste *a priori*<sup>74</sup>.

Malgré le fait que nos inférences spontanées ne soient pas purement déductives, Sperber et Wilson réfutent une solution qui semblerait s'imposer : prétendre qu'elles sont inductives. Adopter d'emblée cette solution reviendrait à poser une équivalence fautive entre inférence non démonstrative et induction. Sperber et Wilson proposent plutôt comme hypothèse que l'inférence spontanée, non démonstrative, ne consiste certes pas en un ensemble de déductions (par définition), mais néanmoins en comporte<sup>75</sup>. Cette thèse joue un grand rôle dans la théorie de la pertinence *via* la notion d'effet contextuel et permet donc, avec les autres éléments de cette théorie, d'expliquer la communication. Elle repose sur l'idée que « les seules règles logiques dont dispose l'esprit humain sont des règles *déductives* »<sup>76</sup>. Plus précisément, les auteurs nous invitent à penser les inférences spontanées en jeu dans la communication, et notamment en ce qui concerne les implications, comme des processus de formation et de confirmation d'hypothèses. Cela implique deux choses pour la théorisation des inférences spontanées. Tout d'abord, cela requiert, puisqu'il est posé que des règles déductives entrent en jeu, l'identification de ces règles ainsi que leur justification d'un point de vue psychologique. En effet, il n'est pas permis ici de poser par convention n'importe quelle règle fonctionnelle sous n'importe quelle forme, puisque nous ne cherchons pas à bâtir un système logique, mais à décrire le fonctionnement de l'esprit humain lorsqu'il fait des inférences spontanées. Sur ce point, les systèmes de logique formelle peuvent être d'une grande aide<sup>77</sup>, mais ne suffisent pas. Il faut des données empiriques et des précautions méthodologiques particulières. Ensuite, puisqu'une des caractéristiques de la déduction est de préserver la vérité des propositions, la théorie des inférences comportant des règles déductives permettra, avec la caractérisation de la notion de *force* d'une hypothèse, de théoriser ce que devient cette

---

<sup>74</sup> Nous verrons que le concept de pertinence fournit un critère pour le choix de ces éléments et explique pourquoi nous nous arrêtons à un nombre relativement restreint d'éléments contextuels.

<sup>75</sup> *Ibid.*, p. 109

<sup>76</sup> *Id.*

<sup>77</sup> En effet, ils ne sont évidemment pas sans lien avec nos inférences spontanées, sur lesquelles ils s'appuient dans une certaine mesure et qu'ils éclairent et explicitent souvent.

force quand des hypothèses sont impliquées dans des inférences, ce qui permetra *in fine* de traiter des conséquences qu'ont ces inférences spontanées sur notre représentation du monde.

Nous allons donc maintenant traiter des règles déductives dont Sperber et Wilson prétendent qu'elles sont utilisées spontanément par les humains, au quotidien. L'enjeu est toujours de comprendre les processus en jeu dans la compréhension ; ainsi, si les auteurs proposent une description des mécanismes inférentiels qui ont lieu spontanément<sup>78</sup>, ils ne poussent pas l'étude jusqu'à tenter de donner une liste des règles effectivement utilisées ou jusqu'à chercher à justifier au cas par cas les hypothèses utilisées. Le modèle qu'ils proposent ne prétend donc pas fournir une description exacte du fonctionnement de nos capacités inférentielles, mais une approximation acceptable permettant de tester les hypothèses clés de leur théorie de la cognition. Ainsi, « il ne s'agit pas de proposer un système parfaitement décrit, mais de caractériser certaines propriétés générales d'un tel système »<sup>79</sup>, les hypothèses plus précises ayant à être testées ultérieurement si le modèle s'avère fécond et qu'il résiste à la confrontation avec les faits qu'il prétend expliquer. Ce modèle consiste en un dispositif qui applique automatiquement toutes les règles logiques applicables aux concepts qu'il manipule<sup>80</sup> puis inscrit les hypothèses résultantes dans la mémoire, tout en prenant garde d'éviter les répétitions. La question que l'on doit maintenant se poser est celle des règles déductives qu'un tel système utilise. On peut considérer que les règles déductives consistent à transformer un ensemble de propositions (que l'on appellera l'*input* de la règle) en une conclusion (l'*output*). On peut les classer en deux types : les règles d'introduction et celles d'éliminations. Les premières augmentent la complexité des propositions grâce à l'introduction d'un connecteur logique (en transformant par exemple deux propositions conjointes en leur conjonction) alors que les secondes diminuent cette complexité en décomposant une proposition complexe en éléments plus simples par l'élimination de connecteurs (par exemple, la transformation d'une conjonction en ses éléments conjoints). L'originalité de la proposition de Sperber et

---

<sup>78</sup> Spontanément ne doit pas ici se comprendre comme « non conscient », mais concerne ce que nous faisons sans mobiliser de règles issues de théories logiques. Il est évident qu'un connaisseur de théories logiques standard pourra recourir à des règles complexes qu'il aura appris à maîtriser, mais ceci n'éclaire pas directement les processus, pourtant véritablement *logiques*, qui ont lieu au quotidien à chaque fois que quelqu'un fait une inférence, quelles que soient ses connaissances encyclopédiques.

<sup>79</sup> *Ibid.*, p. 148

<sup>80</sup> Sperber et Wilson distinguent trois « entrées » pour chaque concept, dont certaines peuvent être vides : l'entrée encyclopédique, l'entrée lexicale et l'entrée logique. Cette dernière contient « les règles déductives qui s'appliquent aux formes logiques dont [le] concept est un élément » (*ibid.*, p. 135).

Wilson réside dans le fait qu'ils récusent l'utilisation spontanée de règles d'introduction. Cette utilisation aurait posé un problème de taille dans le cadre de leur modèle puisqu'il n'y a aucune limite à l'application d'une règle d'introduction. Par exemple, toute proposition s'implique elle-même, est conjointe et disjointe avec elle-même, équivaut à elle-même doublement niée, etc. De plus, comme on peut aisément s'en rendre compte, les implications tirées par l'application d'une règle d'introduction sont souvent sans intérêt cognitif, alors que la décomposition de propositions complexes permet le stockage d'unités plus petites dans la mémoire, et ainsi une réutilisation plus facile de ces unités dans d'autres contextes. C'est pourquoi Sperber et Wilson caractérisent de « non triviales » les seules implications pour l'obtention desquelles aucune règle d'introduction n'est utilisée<sup>81</sup>. Ces raisons les poussent à considérer que les seules règles que nous utilisons spontanément sont des règles d'élimination, décomposant les propositions en unités plus petites, qui sont ensuite incorporées dans la mémoire<sup>82</sup>. Une difficulté doit cependant être résolue si l'on veut adopter une telle thèse : peut-on vraiment réduire *toutes* nos inférences spontanées à l'application de règles d'éliminations ? Si l'on soutient que c'est le cas, il faut montrer que des inférences banales que l'on aurait tendance à expliquer par l'application d'une règle d'introduction<sup>83</sup> peuvent aussi bien se tirer sans l'aide de ces règles d'introduction. Or, cela est possible, du moins en ce qui concerne les exemples choisis par Sperber et Wilson, qui sont les exemples le plus souvent invoqués, selon eux, pour réfuter leur thèse. Il suffit en effet d'ajouter des règles d'élimination spécifiques permettant de procéder autrement qu'on ne l'aurait fait avec, par exemple, un système de déduction naturelle. Bien entendu, il se pose dès lors la question de savoir si ces règles d'élimination correspondent à une réalité psychologique. Sperber et Wilson le soutiennent à propos d'un certain nombre d'exemples, pour lesquelles ils citent des études empiriques ayant confirmé que les inférences spontanées sont compatibles avec l'utilisation de seules règles d'élimination<sup>84</sup>. Il va de soi qu'une thèse aussi forte que celle-là mériterait d'être testée de façon plus

---

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 152

<sup>82</sup> Nous traiterons plus loin des différents types de mémoires (encyclopédique, à court terme, de travail, etc.) que l'on doit mobiliser pour comprendre les processus cognitifs en jeu dans la compréhension.

<sup>83</sup> Telles que celles de la disjonction et de la conjonction, qui sont utilisées notamment lorsque l'on veut dériver par *modus ponens* la conclusion d'un conditionnel qui a pour antécédents des propositions conjointes ou disjointes.

<sup>84</sup> Voir par exemple *Ibid.*, p. 63, où ils évoquent des travaux suggérant que la règle dite du « *modus ponens disjonctif* » est « psychologiquement réelle [et] l'une des plus accessibles ».

approfondie, mais il suffit au propos des auteurs d'avoir montré qu'elle n'était pas insoutenable<sup>85</sup>.

Nous pouvons maintenant revenir à l'objet premier de notre recherche. La communication ostensive inférentielle consiste, nous l'avons vu, à inférer l'intention du locuteur à partir d'indices, parmi lesquels son acte d'ostension. Le système déductif que nous venons de voir permet de penser les effets de la mise en relation d'hypothèses nouvellement acquise avec un contexte (que nous caractériserons plus précisément par la suite<sup>86</sup>). Pour penser cette mise en relation, les auteurs avancent la notion d'*implication contextuelle*. Une implication contextuelle est définie comme une implication tirée de l'union de deux ensembles, les hypothèses nouvellement acquises et le contexte, qui de plus n'est ni triviale ni impliquée isolément par un de ces deux ensembles<sup>87</sup>. Il s'agit donc d'une information qui n'est ni purement nouvelle, ni ancienne puisqu'« il aurait été impossible de la dériver [du contexte] pris seul » ou de l'information nouvelle. Or, comme nous l'avons dit, la compréhension des énoncés requiert que l'on infère, à partir de l'énoncé lui-même et du contexte, l'intention du locuteur. Ce sont donc les implications contextuelles produites qui nous permettent de saisir le vouloir-dire du locuteur (*speaker's meaning*) dont parlait Grice. Le principal intérêt de l'approche de Sperber et Wilson réside dans le fait que le système déductif qu'ils proposent permet de prédire, du moins en théorie<sup>88</sup>, toutes les implications qui peuvent être tirées dès lors que l'on dispose du contexte et des hypothèses nouvelles. Dans les faits, toutes les implications potentielles ne sont pas effectivement tirées, sans quoi nous serions constamment en train de calculer et de recalculer toutes les implications des hypothèses que nous acquerrons à la lumière de contextes toujours renouvelés. Le concept de pertinence, que nous verrons dans la prochaine section, permet justement de rendre compte des choix qui s'opèrent dans notre esprit en termes de traitement de l'information à l'aide des notions d'effets et d'efforts.

Les implications contextuelles ne sont pas les seuls effets contextuels. Ces derniers sont de trois types différents : les implications contextuelles, les modifications de force des hypothèses et la résolution des contradictions. Ces deux derniers types d'effets font rentrer en jeu la notion de *force* d'une hypothèse, qu'il nous faut donc caractériser précisément. Il faut dire pour commencer que pour Sperber et Wilson la force d'une

---

<sup>85</sup> Quant à nous, il nous faudra étudier la littérature récente en psychologie pour déterminer ce que l'on peut en dire aujourd'hui.

<sup>86</sup> Voir *infra* p. 40.

<sup>87</sup> *Ibid.*, p. 166.

<sup>88</sup> C'est-à-dire moyennant une énumération exhaustive des règles déductives disponibles et des entrées logiques des concepts, ce qui paraît difficile, voire impossible, à réaliser en pratique.

hypothèse est un concept comparatif sans pour autant être quantitatif<sup>89</sup>, c'est-à-dire que nous pouvons comparer la force de différentes hypothèses sans pour autant disposer d'une échelle numérique permettant de mesurer cette force. Cette conception est dite « fonctionnelle » et s'oppose à la conception « logique » qui consiste à prétendre que nous attribuons un degré de confirmation numérique aux hypothèses prises isolément. Le rejet de la conception logique repose avant tout sur le constat du fait que « nos intuitions conscientes sur la force des hypothèses produisent des jugements absolus très grossiers »<sup>90</sup>. Selon la conception fonctionnelle, la force d'une hypothèse ne dépend pas d'un calcul, d'une estimation qui, consciente ou non, nous ferait évaluer la plausibilité d'une hypothèse sur la base de certains facteurs, mais plutôt sur le mode d'acquisition, l'habitation et, comment nous le verrons par la suite, les modifications que cette hypothèse subit quand elle est mobilisée dans des implications contextuelles. Du fait de la conception qu'ils abordent, Sperber et Wilson ne donnent pas le moyen de quantifier la force des hypothèses. Ils distinguent seulement des degrés approximatifs ainsi que la certitude et le degré nul de plausibilité. Cela permet tout de même de réfléchir à la force d'hypothèses complexes. Par exemple, la force d'une disjonction ne peut pas être plus faible que celle de la proposition élémentaire la plus forte. Au contraire, la force d'une conjonction ne peut être plus forte que celle de l'hypothèse la plus faible. Ainsi, un ensemble de limites peuvent être posées quant à la force d'hypothèses conjointes ou résultant d'inférences, mais rien de plus précis ne peut être proposé avec les outils que nous fournissent Sperber et Wilson. Cela est cohérent avec la conception fonctionnelle adoptée ; comme en ce qui concerne d'autres éléments de la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson, ce que l'on pourrait prendre pour un défaut théorique se révèle, correspondre à une réalité psychologique. Une théorie de la cognition et de la communication humaines ne saurait être plus précise que ne le sont les humains lorsqu'ils pensent et communiquent.

Maintenant que tous ces éléments concernant les inférences et la force des hypothèses ont été posés, nous sommes en mesure d'aborder le point central du livre de Sperber et Wilson : la pertinence. L'étude du concept de pertinence nous permettra de lier ensemble les éléments développés antérieurement, de compléter la théorie de la communication humaine dont nous avons déjà parlé et d'intégrer tout cela dans le cadre d'une théorie de la cognition qui lui donne une assise psychologique.

---

<sup>89</sup> *Ibid.*, p. 127.

<sup>90</sup> *Ibid.*, p. 124.

### Section 3 : La théorie de la pertinence

Le concept de pertinence passe par plusieurs caractérisations successives, qui sont notamment différentes selon que l'on parle de la pertinence d'une hypothèse, d'un stimulus (ostensif par exemple) ou pour un individu. Commençons par noter que selon Sperber et Wilson, une hypothèse est dite pertinente quand elle produit des effets contextuels<sup>91</sup>. Cela implique que nous aurons besoin, pour pleinement comprendre la théorie de la pertinence, d'étudier ce qu'est le contexte dans le cadre de cette théorie et comment il est déterminé et entre en interaction avec les hypothèses nouvellement acquises. Le concept de pertinence étant censé nous permettre de comprendre les choix opérés par l'esprit quand il acquiert ou forme des hypothèses (laquelle traiter en priorité, laquelle garder, etc.), il faut qu'il ne se contente pas d'être un concept *classificatoire* (permettre de dire si une hypothèse est ou non pertinente), mais soit construit de façon à être aussi *comparatif*. Il faut que nous soyons capables d'ordonner les hypothèses selon leur pertinence. L'hypothèse sur laquelle repose le travail de Sperber et Wilson, c'est que l'esprit humain est à la recherche d'un optimum sous deux contraintes contradictoire : les effets et les efforts. Cette hypothèse repose elle-même sur une hypothèse plus fondamentale selon laquelle le but de la cognition est d'« améliorer la connaissance que l'individu a du monde », autrement dit « acquérir davantage d'informations, des informations plus précises, plus faciles à retrouver et plus élaborées dans les domaines qui importent particulièrement à l'individu »<sup>92</sup>. La pertinence s'une hypothèse va donc dépendre de deux paramètres : les efforts qu'elle demande pour être traitée, et les effets (contextuels) qu'elle produit. Ces deux paramètres permettent de comparer la pertinence des hypothèses : pour un même effort demandé, une hypothèse sera plus pertinente quand elle produit plus d'effets ; pour un même effet produit, elle sera plus pertinente si elle demande moins d'efforts. Si cela permet de comparer certaines hypothèses, ce n'est pas le cas pour toutes : si deux hypothèses diffèrent à la fois sur le plan de l'effort et sur celui des effets, il nous faudrait un critère supplémentaire pour les classer. À ce sujet, Sperber et Wilson disent que cette définition de la pertinence « ne permet des comparaisons claires que dans certains cas »<sup>93</sup>,

---

<sup>91</sup> SPERBER, D. et WILSON, D., *La pertinence : communication et cognition* (1986), *op. cit.*, p. 187.

<sup>92</sup> *Ibid.*, p. 78.

<sup>93</sup> *Ibid.*, p. 191.

ce qui fait de l'ensemble des hypothèses un ensemble (très) partiellement ordonné. Cela n'est pas forcément un problème pour la théorie, la question étant surtout de savoir quels types de comparaisons sont effectués en réalité par notre esprit. S'il s'avère que nous ne sommes effectivement pas capables de comparer entre elles n'importe quelles hypothèses, cette définition peut être adéquate. Il convient aussi de s'interroger sur les moyens dont on dispose pour mesurer les effets et les efforts en jeu dans l'évaluation de la pertinence, et là encore la question sera de savoir ce qui est conforme à la réalité des opérations de notre esprit. Il s'agit là de « problèmes psychologiques généraux » plus que de problèmes spécifiques à la pragmatique<sup>94</sup>.

Par définition, une hypothèse est d'autant plus pertinente pour un individu et dans un contexte donné qu'elle produit plus d'effets contextuels pour un moindre effort. Ces effets sont de divers types : implications contextuelles, renforcement d'hypothèses et résolution de contradictions (par la suppression d'une hypothèse). Le problème réside dans le fait que ces effets ne sont pas quantifiables. Ils sont « non représentationnels » et permettent, s'ils sont représentés malgré tout, uniquement des jugements comparatifs<sup>95</sup>. De même l'effort de traitement, qui serait aisé à quantifier dans le cas d'une machine (par la consommation d'énergie ou le comptage du nombre d'opérations), semble impossible à quantifier pour les êtres humains, car nous ne connaissons ni les opérations élémentaires en jeu ni le coût des processus<sup>96</sup>. Cependant, nous pouvons poser que nous sommes capables de formuler des jugements comparatifs d'ordre intuitif, sans doute liés à « une sensibilité constante à certains paramètres physico-chimiques<sup>97</sup>. Les intuitions en question pouvant être prospectives autant que rétrospectives, cette conception explique que des jugements de pertinence puissent être formés sans requérir un coût astronomique de traitement, sur la base de notre expérience passée et de « la connaissance de facteurs qui modifient de façon systématique la valeur de ces paramètres ». Nous avons ainsi une réponse à la question de l'estimation des effets et des efforts, mais pas à celle de leur équilibre : comment décidons-nous « quels effets méritent quels efforts »<sup>98</sup> ? Là encore, l'indétermination de la théorie de la pertinence en constitue un atout de poids, car il est fort probable que la réponse à cette question change en permanence. En effet, un certain nombre de facteurs, comme le degré

---

<sup>94</sup> *Ibid.*, p. 198.

<sup>95</sup> *Ibid.*, p. 199.

<sup>96</sup> Sperber et Wilson rejettent l'idée que l'on pourrait quantifier efforts et effets en comptant les opérations de déduction et les implications produites, pour la simple et bonne raison que cela reviendrait à augmenter (exponentiellement si l'on veut aussi compter les opérations de comptage) l'effort de traitement.

<sup>97</sup> *Ibid.*, p. 199

<sup>98</sup> *Ibid.*, p. 200

d'éveil, d'attention, et même des variations individuelles dans la vivacité d'esprit, le goût de l'effort intellectuel, etc. jouent sur l'équilibre entre effets et efforts, faisant de cet équilibre quelque chose de perpétuellement renégocié dans l'économie intérieure de notre esprit, qui n'est donc pas susceptible d'être résumé en une formule stable.

Puisque l'on définit la pertinence en termes d'effets *contextuels*, nous avons besoin de disposer pour le contexte d'une caractérisation précise, permettant de décrire précisément la façon dont il entre en jeu, comment il est déterminé et comment il interagit avec les hypothèses nouvelles. Le contexte est d'abord défini par Sperber et Wilson de façon minimale comme un « sous-ensemble des hypothèses [...] sur le monde »<sup>99</sup>. Cela ne suffit évidemment pas dans la mesure où ça ne nous dit pas, d'une part, de quel sous-ensemble il s'agit, et d'autre part, comment ce sous-ensemble est constitué et varie selon les occasions. Il est remarquable en effet que, bien que tous les pragmaticiens s'accordent à dire, par définition, que le contexte joue un rôle dans la communication verbale, tous ne prennent pas la peine de caractériser précisément ce que l'on peut entendre par là. Un des exemples les plus marquants est celui de Searle, qui dans son article « Le sens littéral »<sup>100</sup> met en avant le rôle de « connaissances d'arrière-plan » dans la compréhension des énoncés, sans en proposer de définition précise. Pourtant, la notion de contexte est loin d'être claire. S'il est facile de dire qu'il s'agit de ce dans quoi s'inscrit un énoncé (ou un évènement, une action), il reste alors à savoir en quoi il consiste exactement. Dans le cas d'un énoncé notamment, on peut se demander si le contexte se réduit aux autres énoncés de la conversation en cours ou inclut d'autres types d'informations. Si c'est le cas, quelles informations et comment sont-elles limitées pour ne pas être potentiellement infinies ?<sup>101</sup> Sperber et Wilson fournissent des réponses à un certain nombre de ces questions à l'aide du concept de pertinence et de l'idée maîtresse selon laquelle les opérations de notre esprit obéissent à des impératifs de pertinence.

L'originalité de l'approche de Sperber et Wilson sur le contexte réside dans le fait que ce dernier est considéré comme *choisi* et non complètement *donné*. Il est vrai qu'une partie en est donnée d'emblée : il s'agit de ce qui est présent dans la mémoire du dispositif déductif, c'est-à-dire des hypothèses qui ont eu des effets contextuels et de celles qui

---

<sup>99</sup> *Ibid.*, p. 31

<sup>100</sup> SEARLE, J. R., *Sens et expression : études de théorie des actes du langage* (1979), trad. fr. J. Proust, Paris, Minuit, 1982, p. 167-188.

<sup>101</sup> Par ailleurs, la sociologie nous invite à tenir compte du fait que ce qui compte dans la compréhension et l'interprétation des discours peut ne pas se limiter à un ensemble d'informations sur le monde mais comprendre aussi l'exercice de dominations systémiques, notamment symboliques.

résultent de ces effets<sup>102</sup>. De plus, nous disposons d'une mémoire à court terme, dont la mémoire du dispositif déductif peut être considérée comme une partie, et qui contribue aussi à former cette partie du contexte qui est donnée. Cependant, le contexte ne peut se réduire à l'ensemble des énoncés de la conversation en cours et de la mémoire à court terme. De nombreux exemples attestent que d'autres types d'hypothèses entrent fréquemment en jeu, notamment des informations encyclopédiques sur le monde. Or, si l'on ajoute l'ensemble de ces informations, il devient impossible de fixer *a priori* une limite de taille au contexte. L'ensemble des informations dont on dispose sur le monde est théoriquement infini, et, même s'il était fini, constituerait de toute façon un ensemble de données impossible à mettre en rapport avec des hypothèses nouvelles, du fait d'un coût de traitement astronomique. C'est là que le concept de pertinence entre en jeu : l'individu qui a à traiter des hypothèses nouvellement acquises va le faire à l'aide des contextes qui lui sont le plus immédiatement accessibles<sup>103</sup>, de façon ordonnée. Il va ainsi commencer par les traiter dans un contexte minimal puis, si ce qui en résulte n'est pas cohérent avec le principe de pertinence (c'est-à-dire la présomption de pertinence, garantie lors de toute énonciation) il élargira ce contexte au contexte élargi le plus accessible pour lui à ce moment, et ainsi de suite jusqu'à avoir obtenu quelque chose de satisfaisant. Il est important de noter que le contexte n'est pas élargi jusqu'à obtenir un effet maximal, mais jusqu'à ce que l'effet soit considéré comme satisfaisant, c'est-à-dire cohérent avec le principe de pertinence. Cela s'explique par le fait qu'il s'agit aussi de limiter les coûts de traitement, ce qui explique aussi pourquoi Sperber et Wilson considèrent que le contexte est progressivement élargi, et non choisi après une comparaison des effets contextuels permis, ce qui supposerait une série de traitements que notre esprit cherche justement à éviter.

On peut néanmoins se demander ce qui pousse à arrêter l'élargissement du contexte dès lors que les effets produits s'accordent avec la présomption de pertinence, alors qu'il serait possible que les effets obtenus par l'élargissement du contexte finissent par mieux compenser nos efforts. La réponse est simple : l'énoncé dont nous disposons est produit par un locuteur, qui, nous allons le voir, nous garantit par son énonciation que ce stimulus est *optimalement pertinent*, c'est-à-dire non seulement qu'il est suffisamment pertinent pour valoir la peine que nous le traitions, mais aussi que le stimulus choisi est

---

<sup>102</sup> SPERBER, D. et WILSON, D., *La pertinence*, *op.cit.* p. 211.

<sup>103</sup> On accède à de nouveaux contextes à l'aide notamment des entrées encyclopédiques des concepts contenus dans les énoncés à comprendre. Parmi les autres facteurs liés à l'accessibilité, nous pouvons citer les connaissances que nous avons sur notre interlocuteur, le lieu qui nous entoure, etc.

celui qui, parmi tous ceux que le communicateur aurait pu utiliser, permet d'obtenir les effets contextuels voulus au prix du moindre effort<sup>104</sup>. S'il s'avérait que nous devions élargir le contexte au-delà du premier qui nous donne satisfaction, cela voudrait dire que le locuteur aurait pu choisir un autre stimulus, qui nous aurait amenés aux mêmes effets contextuels de façon plus efficace en rendant le contexte requis plus directement accessible. Ainsi, avec cette idée de garantie de pertinence optimale, nous disposons d'une conception du contexte qui explique comment ce dernier est délimité tout en ne rentrant pas en contradiction avec la théorie de la pertinence. Cela permet de construire une dernière notion de pertinence (avec la pertinence d'une hypothèse et la pertinence d'un stimulus) : la pertinence pour un individu, qui dépend de l'accessibilité pour cet individu des différents contextes requis pour exploiter le stimulus qu'il reçoit. Cela explique bien la variabilité de la compréhension d'un individu à l'autre et permet de se placer, pour décrire la compréhension, au niveau des individus, au lieu d'en rester à l'abstraction de la description au niveau des stimuli ou des hypothèses pris isolément.

L'ensemble de ce que nous avons posé permet de voir comment la communication et la compréhension sont expliquées par la théorie de la pertinence. Communiquer revient à produire un stimulus dans le but d'amener un individu à produire certaines hypothèses. Si le communicateur peut s'attendre à ce que ce soit le cas, c'est parce qu'il communique automatiquement avec son stimulus une présomption de pertinence<sup>105</sup>. Comme nous l'avons déjà évoqué, la production d'un stimulus véhicule non seulement la garantie de sa pertinence pour son récepteur, mais en plus de cela la garantie que le stimulus choisi est *optimalement* pertinent, c'est-à-dire est celui qui, parmi ceux dont disposait l'émetteur, permet de produire les effets souhaités au prix du moindre effort cognitif. Ainsi, de son côté, le récepteur est en mesure de faire des hypothèses sur la façon dont le stimulus doit être, en fonction de contextes successivement obtenus par élargissement à partir du contexte minimal disponible à ce moment-là. Cela explique comment s'opère la reconnaissance effective de l'intention du locuteur dont parlait déjà Grice : la première interprétation disponible cohérente avec la garantie de pertinence optimale est retenue comme correspondant au vouloir-dire du locuteur. Cette description de fonctionnement de la communication s'intègre parfaitement dans la théorie de la cognition de Sperber et Wilson, les processus décrits étant compatibles avec l'idée que

---

<sup>104</sup> *Ibid.*, p. 237.

<sup>105</sup> *Ibid.*, p. 235.

notre esprit cherche à minimiser ses efforts. Ainsi, la thèse selon laquelle, loin d'énumérer les interprétations possibles du stimulus, notre esprit les évalue successivement de façon ordonnée et *s'arrête* dès qu'il obtient un résultat cohérent est parfaitement satisfaisante dans ce cadre théorique.

Maintenant, il nous faut voir en quoi la théorie de Sperber et Wilson permet d'éclairer spécifiquement les problèmes qui nous occupent dans ce travail. En quoi la description faite par Sperber et Wilson des mécanismes cognitifs gouvernant la communication et la compréhension verbale peut-elle aider à comprendre la possibilité de l'implicite et les principes qui régissent sa production et sa compréhension ? Il n'y a en fait pas besoin de mobiliser d'autres éléments que ceux que nous avons déjà posés dans les paragraphes et sections précédentes. En effet, l'implicite ne diffère pas fondamentalement chez Sperber et Wilson de l'explicite. La compréhension d'un stimulus ostensif requiert à la fois la détermination de ce qui est dit (l'explicite) et de ce qui est communiqué sans être dit (l'implicite), ce qui correspond à deux types de processus différents, mais malgré tout régis par les mêmes principes. La recherche de la pertinence est le principe fondamental qui explique comment les processus divers dont on a décrit le rôle dans la compréhension entrent en jeu et s'articulent les uns aux autres, ce qui fournit à la théorie de la pertinence toute sa cohérence et sa solidité. Si l'interprétation qui considère que le vouloir-dire du locuteur correspond à ce qui est directement codé dans l'énoncé, on dira que le locuteur a communiqué explicitement. Dans le cas contraire, par exemple si ce que Grice appelle implicature a été produit, nous dirons qu'il a communiqué implicitement<sup>106</sup>. Si Sperber et Wilson défendent l'idée selon laquelle ces deux types de cas n'épuisent pas les possibilités et remettent en question le caractère tranché de la distinction implicite-explicite, c'est parce qu'ils soutiennent que les énoncés peuvent requérir des modifications qui, sans relever de l'implicite au sens de Grice, fournissent des résultats qui n'étaient pas codés dans l'énoncé lui-même<sup>107</sup>.

Quelques remarques pour finir sur le principe de pertinence. La présomption de pertinence optimale peut sembler avoir un statut analogue à celui du Principe de Coopération de Grice : elle est automatiquement communiquée à chaque fois que l'on veut dire quelque chose à quelqu'un, et ce du fait des règles sociales qui régissent nos interactions. Ils semblent donc tous deux reposer sur un accord mutuel, ou du moins sur ce

---

<sup>106</sup> *Ibid.*, p. 271.

<sup>107</sup> On peut penser aux processus d'enrichissement ou de transferts sémantiques. Au contraire, l'assignation des référents des indexicaux peut éventuellement être considérée comme relevant de la dimension codique de la compréhension.

que requiert l'agir coopératif. Or, il faut nuancer quelque peu pour saisir ce qui les distingue. Contrairement au Principe de Coopération, le principe de pertinence n'a nul besoin d'être présent à l'esprit des participants. Chez Grice, il y a *exploitation* des maximes pour produire les implicatures, ce qui suppose que les interlocuteurs connaissent ces maximes, qu'ils se les représentent, ne serait-ce que dans une certaine mesure, de façon inconsciente. Au contraire, le principe de pertinence régit les opérations de notre esprit, et donc ce qui se passe lors de la communication, sans avoir besoin d'être représenté. La seule chose que les interlocuteurs doivent avoir à l'esprit, c'est le fait qu'il y a tentative de communiquer. Cela implique automatiquement la communication de la garantie de pertinence. Bien entendu, ce n'est pas parce que cette garantie est communiquée qu'elle est justifiée. Le locuteur peut se tromper quand il estime que son stimulus s'avèrera pertinent pour son interlocuteur, ou il peut produire un stimulus non pertinent à dessein, ce qui peut correspondre à deux types de cas très différents. Le locuteur peut produire un stimulus non pertinent par mauvaise volonté : pour faire perdre son temps à l'auditeur, par jeu, etc. Un cas emblématique en est l'obstruction parlementaire, qui consiste à occuper la parole durant toute une séance parlementaire, afin d'attirer l'attention sur un sujet que l'on juge crucial. Cela se pratique notamment aux États-Unis, où l'on a pu voir récemment un sénateur occuper le pupitre onze heures d'affiler sans pouvoir sortir ou faire de pause<sup>108</sup>. Il est évident que dans ce cas-là le locuteur ne cherche à rien communiquer. Cependant, il se sert des outils de la communication, il fait semblant de communiquer, ce qui rend ce cas néanmoins intéressant pour l'étude des phénomènes de communication, tout comme le cas du discours de fiction<sup>109</sup>. Un second type de cas, qui nous intéresse particulièrement dans le cadre de l'étude de l'implicite, correspond au fait de produire un énoncé que l'on sait dépourvu de pertinence pour le récepteur afin de lui communiquer autre chose. Dans ce type de cas, l'absence de pertinence se révèle elle-même être pertinente. Par exemple, je peux communiquer à quelqu'un que ce qu'il dit est inconvenant en changeant brusquement de sujet. Il s'agit évidemment d'un cas de production d'implicite par excellence, puisque ce n'est pas le *dit* qui communique le vouloir-dire, mais le *dire* lui-même, pris comme un fait. Certes, dans la théorie de la pertinence, le fait de dire est premier dans le processus de compréhension, en tant que stimulus ostensif, mais ce qui est dit joue quand même un rôle

---

<sup>108</sup> Il s'agissait de Rand Paul qui voulait attirer l'attention sur la possibilité légale pour un drone d'abattre un citoyen américain sur le territoire même des États-Unis... (« Quand Rand Paul parle pour ne plus être écouté », *Le Monde*, 21 mai 2015, [http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2015/05/21/quand-rand-paul-parle-pour-ne-plus-etre-ecoute\\_4637319\\_3222.html](http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2015/05/21/quand-rand-paul-parle-pour-ne-plus-etre-ecoute_4637319_3222.html), page consultée le 8/06/2015).

<sup>109</sup> Searle dit en effet dans « Le statut logique du discours de la fiction » (*Sens et expression, op.cit.*, chap. 3, p. 101-119) que la fiction consiste à faire semblant de communiquer.

non négligeable du fait des informations qui y sont codées et qui guident l'interprétation. Dans les cas extrêmes d'implicite<sup>110</sup>, au contraire, ce qui est dit ne joue d'autre rôle que celui d'attirer l'attention, par son manque de pertinence, sur le fait que cela a été dit.

Cela conclut notre étude de la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson. Nous avons vu les apports de cette théorie concernant les problèmes qui font l'objet de ce travail de recherche. Elle s'avère fournir un soubassement théorique aux travaux de Grice du côté de théories de la cognition, c'est-à-dire de la psychologie. Nous allons maintenant évoquer les perspectives de recherche que nous offre l'ensemble de ce qui est développé ici.

---

<sup>110</sup> Chez Sperber et Wilson, l'implicite admet des degrés selon le rôle que joue la dimension codique et les transformations qu'il faut opérer sur l'énoncé pour pouvoir le considérer comme pertinent.

## Conclusion

Au fil des deux chapitres de ce travail de recherche, nous avons étudié des travaux fondamentaux en ce qui concerne l'étude de la communication humaine, notamment verbale. Cela nous a permis d'avoir une compréhension fine de ces phénomènes, ainsi que de l'objet que nous avons choisi d'étudier spécifiquement : l'implicite dans le discours. À ce sujet, nous avons pu exposer dans le détail les analyses fondatrices de Grice, qui fournissent un cadre d'analyse qui a constitué un cadre de référence pour les auteurs qui l'ont étudié. L'étude du Principe de Coopération nous a conduits, du fait de son origine dans des postulats concernant l'agir coopératif, à souligner le caractère *social* et *public* de la communication. En ce qui concerne les analyses de Sperber et Wilson nous avons pu exposer en quoi l'analyse gricéenne est amendée puis intégrée dans un édifice théorique solide relevant de la psychologie. Leur étude de l'implicite s'intègre parfaitement dans leur étude générale de la communication, dont le principe central (la pertinence) explique les processus mentaux à l'origine de la compréhension tant de l'explicite que de l'implicite.

À partir de ce travail, nous voulons ouvrir deux grandes perspectives de recherche. La première concerne le lien opéré par Sperber et Wilson entre la recherche philosophique sur la communication et les théories psychologiques de la cognition. À ce sujet, nous nous intéresserons par la suite, d'une part, aux travaux qui ont inspiré à Sperber et Wilson leurs analyses et leurs outils théoriques, comme ceux de Fodor, et d'autre part, aux travaux qui ont suivi la publication de *La Pertinence* et peuvent amener soit à en critiquer les fondements, soit à les rendre plus solides encore. La seconde perspective de recherche concerne l'évaluation des thèses de Sperber et Wilson du côté de leurs conséquences. En effet, il s'avère qu'à la différence de certaines théories de philosophie du langage, la théorie de la pertinence ne se contente pas pour son évaluation de faire appel à nos intuitions linguistiques. Certaines de ses conséquences ont des effets qui peuvent se prêter à la confrontation avec les faits, voire à la mesure quantifiée<sup>111</sup>. Il nous faudra donc commencer par établir une revue de la littérature disponible à ce sujet, puis voir dans le

---

<sup>111</sup> Mentionnons à ce sujet l'article « Truthfulness and Relevance in Telling the Time » qui fait état de trois expériences mesurant la tendance des personnes à arrondir l'heure donnée suite à une requête. Cela afin d'évaluer si, comme l'implique la théorie de la pertinence, les impératifs de pertinence sont prioritaire sur ceux de véridicité (ce qu'implique au contraire l'analyse gricéenne). J-B. Van Der HENST, L. CARLES, D. SPERBER, « Truthfulness and Relevance in Telling The Time », *Mind & Language*, Vol. 17,n° 5, November 2002, p. 457-466.

détail ce qu'impliquent ces études empiriques pour l'étude de la communication et, en général, de la cognition humaine. Les deux perspectives de recherches sont ainsi parfaitement liées : l'étude des théories psychologiques orientera la recherche des études empiriques existantes et se trouvera en retour éclairée par ces dernières.

Ces deux perspectives de recherches seront combinées à une poursuite de l'étude des travaux philosophiques sur les questions de la communication verbales et de l'implicite. Nous continuerons bien sûr à étudier les travaux fondateurs sur la question, et notamment ceux de Ducrot, de Benveniste et de Récanati. Par ailleurs, nous ferons là aussi une revue de la littérature qui a suivi la publication de *La Pertinence* afin d'étudier en profondeur les commentaires et critiques qui ont pu être adressés à cet ouvrage, les développements que lui ont donné ses auteurs et les théories qui ont pu être proposées pour amender ou remplacer celle de la pertinence. Enfin, nous voudrions éventuellement, si nos avancées sur les autres plans permettent un tel développement, explorer la voie de l'intégration des théories philosophiques du langage dans une théorie plus large concernant l'action en général. Ainsi, puisque le discours est une forme d'action qui, comme toute action en général, s'inscrit dans un contexte social (et politique) et est en partie déterminée par ce contexte, cela nous permettra de lier dans ce travail de recherche philosophie et sociologie.

## Bibliographie

« Quand Rand Paul parle pour ne plus être écouté », *Le Monde*, 21 mai 2015, [http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2015/05/21/quand-rand-paul-parle-pour-ne-plus-etre-ecoute\\_4637319\\_3222.html](http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2015/05/21/quand-rand-paul-parle-pour-ne-plus-etre-ecoute_4637319_3222.html) (page consultée le 8/06/2015).

ARMENGAUD, F., *La pragmatique*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1985.

AUSTIN, J. L., *Quand dire, c'est faire* (1962), trad. fr. G. Lane, postface de F. Récanati, Paris, Seuil, 1991 (1970).

BACH, K., « Conversational Implicature », *Mind & Language*, Vol. 9, n°. 2, Juin 1994.

BENVENISTE, E., *Problèmes de linguistique générale*, vol. I, Paris, Gallimard, 1966

BOURDIEU, P., *Langage et pouvoir symbolique* (1991), Paris, Seuil, 2001.

CHOMSKY, N., *Langue Linguistique Politique : dialogues avec Mitsou Ronat*, trad. fr. M. Ronat, Paris, Flammarion, 1977.

DUCROT, O., *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique* (1972), Paris, Hermann, 1991 (3<sup>e</sup> édition).

FISH, S., *Quand lire, c'est faire : l'autorité des communautés interprétatives*, trad. fr. E. Dobenesque, Paris, Les prairies ordinaires, 2007.

FREGE, G., *Ecrits logiques et philosophiques*, trad. fr. C. Imbert, Paris, Seuil, 1971.

GRICE, P., *Studies in the way of words*, Cambridge (Mass.) ; Londres, Harvard university press, 1989.

KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Les actes de langage dans le discours : théorie et fonctionnement*, Nathan Université, 2001.

KERBRAT-ORECCHIONI, C., *L'implicite* (1986), Paris, A. Colin, 1998.

KORTA, K. et PERRY, J., *Critical Pragmatics : An Inquiry into Reference and Communication*, Cambridge University Press, 2011.

KRIPKE S., *La logique des noms propres* (1980), trad. fr. P. Jacob et F. Récanati, Paris, Minuit, 1982.

- PERRY, J., « Thought without Representation », *Proceedings of the Aristotelian Society, Supplementary Volumes*, Vol. 60, 1986, p.137-151 et 153-166.
- PUTNAM H., « The Meaning of “Meaning” », in A. C. Love (éd.), *Minnesota Studies in Philosophy of Science*, vol. 7, 1975, p. 131-193.
- QUINE, W. V. O., *Le mot et la chose*, Paris, Flammarion, 1977.
- *Du point de vue logique*, trad.fr. S. Laugier (dir.), Paris, Vrin, 2003.
- REBOUL, A. et MOESCHLER, J., *La pragmatique aujourd’hui : une nouvelle science de la communication*, Paris, Seuil, 1998.
- RECANATI, F., *La transparence et l’énonciation : pour introduire à la pragmatique*, Paris, Seuil, 1979.
- *Direct Reference : From Language to Thought*, Oxford ; Cambridge (Mass.), Blackwell, 1993.
- « What Is Said », *Synthese*, vol. 128, n° 1/2, 2001, p. 75-91.
- « Does Linguistic Communication Rest on Inference », *Mind & Language*, vol. 17, n°1 et 2, février/avril 2002, p. 105-126.
- *Le sens littéral : langage, contexte, contenu* (2004), trad.fr. C. Pichevin, Paris ; Tel-Aviv, L’Eclat, 2007.
- *Philosophie du langage (et de l’esprit)*, Paris, Gallimard, 2008.
- RUSSELL B., « On Denoting », *Mind*, vol. 14, n° 56, 1905, p.479-493.
- SAUSSURE, F. (de), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1972.
- SEARLE, J. R., *Les actes de langage* (1969), trad. Fr. H. Pauchard, Paris, Hermann, 1972.
- *Sens et expression : études de théorie des actes du langage* (1979), trad. fr. J. Proust, Paris, Minuit, 1982.
- *L’intentionnalité* (1983), trad. fr. C. Pichevin, Paris, Minuit, 1985.
- et VANDERVEKEN, D., *Foundations of Illocutionary Logic*, New York, Cambridge University Press, 1985.
- SPERBER, D. et WILSON, D., *La pertinence : communication et cognition* (1986), trad. fr. A. Gershenfeld et D. Sperber, Paris, Minuit, 1989.

— « Truthfulness and Relevance », *Mind*, 111, p. 583-632, 2002.

VAN DER HENST, J-B., CARLES, L., SPERBER, D., « Truthfulness and Relevance in Telling The Time », *Mind & Language*, Vol. 17,n° 5, November 2002, p. 457-466.

VERNANT, D., *Discours et vérité : analyses pragmatique, dialogique et praxéologique de la véridicité*, Paris, Vrin, 2009.

— *Introduction à la philosophie contemporaine du langage*, Paris, A. Colin, 2011

WITTGENSTEIN, L., *Tractatus logico-philosophicus* (1922), trad. fr. de G.-G. Granger, Paris, Gallimard, 1993.

— *Le Cahier bleu et le Cahier brun*, trad. fr. M. Goldberg et J. Sackur, Gallimard, 1996.

— *Recherches philosophiques* (1953), trad. fr. Françoise Dastur *et al.*, Paris, Gallimard, 2004.

## RÉSUMÉ

L'émergence de la pragmatique, la prise en compte du langage comme action et non plus seulement comme moyen de connaissance ou de représentation, soulève le problème de l'articulation entre les dimensions sémantique et pragmatique du langage. Dans ce projet de mémoire, nous nous intéressons à l'*implicite* qui peut exister dans la communication verbale. Nous nous posons la question de la délimitation entre « ce qui est dit » et « ce qui est communiqué », entre les aspects codiques et inférentiels de la communication verbale. Notre questionnement concerne à la fois les mécanismes de la compréhension de l'implicite dans le discours et ceux de sa production. Nous étudions successivement les travaux de Grice (chapitre 1) puis de Sperber et Wilson (chapitre 2), travaux fondateurs sur la question de la communication. L'étude de Grice nous permet de poser les bases conceptuelles sur lesquelles s'appuient Sperber et Wilson. Ces derniers, en appuyant leur analyse de la communication sur une théorie plus large, concernant la cognition humaine en générale, basée sur le concept psychologique de pertinence, nous ouvrent des perspectives de recherche que nous développerons dans le mémoire complet. Ces perspectives concernent aussi bien l'étude des théories psychologiques pouvant appuyer l'étude philosophique de la communication que la perspective de tester empiriquement les conséquences de la théorie de la pertinence.

## SUMMARY

The emergence of pragmatic, the consideration that language is action and not just a means of knowledge or representation, raises the issue of the link between semantic and pragmatic dimensions of language. In this project, we focus on the implicit that can exist in verbal communication. We ask the question of the delimitation of "what is said" and "what is communicated", between code and inference models of verbal communication. Our questioning involves understanding the mechanisms of production and comprehension those of the implicit in speech. We study successively the works of Grice (Chapter 1) and Sperber and Wilson (Chapter 2), which are seminal works on the issue of communication. The study of Grice allows us to lay the conceptual foundation on which rest Sperber and Wilson's work. These last authors, by supporting their analysis of communication on a broader theory of human cognition based on the psychological concept of relevance, open up for us research perspectives that we will develop in the full dissertation. These perspectives relate to both the study of psychological theories that can support the philosophical study of communication and the prospect of empirically test the implications of the theory of relevance.

**MOTS CLÉS :** Langage, Implicite, Implicature, Inférence, Actes de langage, Principe de Coopération, Pertinence, Vouloir-dire.

**KEYWORDS :** Language, Implicit, Implicature, Inference, Speech Acts, Cooperation Principle, Relevance, Meaning.